

les Ateliers

maîtrise
d'œuvre
urbaine

Rapport
annuel
2025



Les Ateliers Internationaux de Maîtrise d'Œuvre Urbaine de Cergy-Pontoise
Association Loi 1901, à but non lucratif et reconnue d'intérêt général

Rapport annuel 2025

Les Ateliers Internationaux de Maîtrise d'œuvre urbaine de Cergy-Pontoise, Ile-de-France

1.	<i>L'association en 2025</i>	3
1.1.	Le Conseil d'Administration et son bureau	4
1.2.	Le Comité d'Orientation Scientifique 2025	5
1.3.	Les Membres en 2025	5
1.4	L'équipe salariée des Ateliers en 2025	8
1.5	Contrôle légal	9
2.	<i>Rapport d'activité 2025</i>	10
2.1.	Eléments chiffrés - Présentation des principaux indicateurs financiers -	12
2.2.	L'atelier francilien junior en 2025	24
	43 ^{ème} atelier francilien 2025 : « Aux sources du Grand Jardin séquanien – Ecologie et habitabilité de la seine et ses affluents »	24
2.3.	Les Ateliers professionnels	26
	Atelier Flash La Défense – Quartier Saisons, moteur de la régénération de la Défense	26
2.4.	Activités Transversales en 2025	28
	Programme de travail en Ukraine 2020 - 2026	28
	Les 1 ^{ère} rencontres des Imaginaires Locaux – Cergy-Pontoise et Paris	30
2.5.	Publications	34
2.6.	Rapport de gouvernance 2025	38
3.	<i>Présentation des comptes annuels 2025</i>	40
3.1.	Comptes certifiés de l'exercice 2025 (projet) et rapport du commissaire aux comptes	41
3.2.	Rapport de gestion du Conseil d'Administration	53
3.3.	Rapport de la trésorière	55
4.	<i>Prévisions 2026</i>	57
4.1.	L'atelier francilien junior en 2026	58
	Cycle ateliers séquaniens	58
	44 ^{ème} atelier francilien 2026 : Aux rythmes de l'eau – Imaginer la métropole séquanienne	58
4.2.	Les ateliers professionnels en France et à l'étranger en 2026	60
	Atelier Shaping Greater Tamale: towards a planned and resilient Tamale	60
5.	<i>Le budget prévisionnel 2026</i>	62
6.	<i>Les partenaires</i>	63

L'association

1. L'association Les Ateliers de Cergy en 2025



1.1. Le Conseil d'Administration et son bureau

Membres du Conseil d'administration élus ou réélus en 2025

Président

PERISSOL Pierre-André - Ancien Ministre du Logement, Maire de Moulins

Vice-présidents

BALDE Delphine – Architecte Urbaniste Associée – Le Studio Sanna Baldé

JAOUEN Michel - Architecte-Urbaniste, Ingénieur, Consultant, co-fondateur des Ateliers

Trésorière

BOUGNOUX Florence - Architecte Urbaniste –Associée agence Seura

Trésorier adjoint

VERNIERE Benoit – Directeur général SPL Confluences Seine-Essonne-Energie

Secrétaire

M'SALLAK Hanaà - Architecte Urbaniste, Directrice associée, Agence Wukang

Secrétaire adjoint

GREBERT Jean - Expert Systèmes de transport & mobilité - Direction Recherche et Innovation, Renault Group

Autres administrateurs

ARTHAUD Jack * - ancien directeur général EPA Saint-Etienne

AVITEM - MEUNIER Philippe - Ambassadeur, Directeur général de l'AVITEM (Agence des Villes et Territoires Méditerranéens Durables) - François-Xavier LEGER depuis le 1er octobre 2024

BALDE Delphine - Directrice associée Studio Sanna Baldé, architecte urbaniste

BAYLE Christophe - Architecte Urbaniste ancien SEMAPA

BOUGNOUX Florence Architecte Urbaniste – Associée agence SEURA

CACP - COUCHOT Sylvie – 1^{ère} Vice-Présidente Agglomération de Cergy-Pontoise

DUPONT Hervé - Architecte Urbaniste, ancien PDG de l'EPA Plaine de France

EPFIF- BOUVELOT Gilles - Directeur de l'Etablissement Public Foncier d'Ile-de-France (EPFIF)

ESSEC - DEQUEKER Edouard - Représentant de la chaire d'économie urbaine de l'École supérieure des sciences économiques et commerciales (ESSEC)

ENSAPC - FOUCHET ISHII Charlotte – Directrice, Ecole Nationale Supérieure d'Arts de Paris Cergy (ENSAPC)

FNAU - Brigitte Bariol- Mathais - Délégué Générale de la Fédération National des Agences d'Urbanisme (FNAU)

GPA - KOESTEL Armand - Directeur de l'habitat privé, Grand Paris Aménagement (GPA)

GREBERT Jean Directeur de la recherche sur les nouvelles mobilités chez Renault

Institut CDC - HENRY Louis - Responsable Territoires et Développement durable – Institut pour la Recherche, Caisse des dépôts

IPR (ex IAU) - BAUQUET Nicolas - Directeur Général Institut Paris Région (IPR)

JAOUEN Michel - Architecte Urbaniste, Ingénieur, Consultant

MAMA AWAL Halimatou * - Docteure, maître de conférences ENSA Grenoble.

MAURAND Caroline * - Directrice du développement chez GreenMade

M'SALLAK Hanaà - Architecte Urbaniste – Directrice associée Agence Wukang

NGUYEN Jean-Luc - Directeur des travaux Publics au Gouvernement de Monaco - Partenaires Développement

PERISSOL Pierre-André - Ancien Ministre du Logement, Maire de Moulins

SAMSOEN Nicolas * - Maire de Massy

TAHERALY Reana * - Urbaniste et Conférencière en Stratégie et transition
VINCENT Jean-Michel - Ancien Directeur de la Stratégie et du Développement Durable (DRIEA)
VINCENT Frédérique - Directrice de l'Enseignement et de l'International à l'Institut Mines Telecom (IMT)

Les noms précédés d'un astérisque (*) correspondent aux nouveaux membres entrant au conseil d'administration lors de l'assemblée générale des Ateliers du 24 juin 2025.

Quatre administrateurs ont fait part de leur décision de ne pas se représenter lors de l'assemblée générale des Ateliers du 24 juin 2025.

AUCLAIR Elizabeth - Cergy-Paris Université, Maître de conférences HDR émérite, associée au laboratoire PLACES, CY Université

GAILLARD Michel - Architecte Urbaniste, Consultant

HENRY Louis - Institut CDC pour la recherche Responsable Territoires et Développement durable – Institut Caisse des dépôts pour la Recherche

VINCENT Frédérique - Directrice de l'Enseignement et de l'International à l'Institut Mines Telecom (IMT)

1.2. Le Comité d'Orientation Scientifique 2025

ABADIA Gérard – Urbaniste – participant de plusieurs sessions en Asie

BRINGAND Flore – Architecte - Urbaniste -Enseignante. Agence Quintet architecture urbanisme, Pilote de l'atelier francilien 2016

MOUTARD Louis – Architecte - Urbaniste - LM architecture - participant de l'atelier Grand Paris Sud, pilote de l'atelier francilien 2019

PENICAUD Marie-Marie – Urbaniste - Chargée de mission qualité du cadre de vie, de l'architecture et du paysage, ministère de la Culture, pilote de l'atelier Diyarbakir

ROUSSEL Nathalie – Architecte – Urbaniste – Atelier Nathalie Roussel – participante de la session à Vitoria, pilote de l'atelier à Ouarzazate

SAUDO Sylvain – ingénieur et urbaniste –chargé d'opération SPL Territoire 34 – pilote de l'atelier à Ouagadougou 2019

1.3. Les Membres en 2025

Le Conseil d'Administration reconnaît comme **membres de droit**, les personnes et institutions suivantes :

Membres d'honneur (2 membres)

WARNIER Bertrand, co-Fondateur des Ateliers Internationaux de Cergy

GAILLARD Michel, co-fondateur des Ateliers Internationaux de Cergy

Membres bienfaiteurs (3 membres)

Florence Bognoux

Pierre André Périssol

Christine Lepoittevin

Institutions partenaires - (8 institutions)

Grand Paris Aménagement (Anciennement AFTRP)

Etablissement Public Foncier d'Ile de France (EPFIF)

Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise (CACP)

ESSEC Business school (Ecole supérieure des sciences économiques et commerciales)

Institut Paris Région (Anciennement IAU)

Ecole Nationale Supérieure d'Art de Paris-Cergy (ENSAPC)

Institut Caisse des Dépôts pour la recherche (CDC)

CY Cergy-Paris Université

Institution cotisante :

Institut Caisse des Dépôts pour la recherche

Membres actifs : 136 membres

Ahmed Said	Mounirou	Gauthier	Benoit
Andrzejewski	Magdalena	Girardon	Brune
Antón	Santiago	Gogoladze	Giorgi
Arthaud	Jack	Goudchaux	Laurent
Atangana	Yannick	Goven	Gita
Bagchi	Shubhajit	Grebert	Jean
Baldé	Delphine	Hilzenkopp	Loïc
Banerjee	Arkadipta	Jaouen	Michel
Bastin	Olivier	Kale	Anuj
Bayle	Christophe	Karthaus	Roland
Berthet	Françoise	Kensley	Craig
Bes	Bertrand	Khanal	Asim
Bhargava	Mansee Bal	Kitamura	Kazu
Bindzi	Joseph Fabrice	Kofler-Warnier	Paulina
Bitsindou	Élodie	Komara	Alpha Kabiné
Bougnoux	Florence	Kumar	Avinash
Bourjaillat	Vincent	Laheurte	Louis
Bratti	Khadija	Le Gac	Marie
Brault	Annabelle	Le Gouis	Enora
Breton	Nelly	Lee	Amelia
Bringand	Flore	Lerman	Luisa
Brochard	Simon	Liu	Xi
Cagnon-Carbonne	Robin	Llorens	Manon
Calvino	Michel	Lozon	Ariane
Camara Campos	Pedro	Maitra	Amrita
Chevallier	Karen	Maity	Debaditya
Chiappero	Florent	Makougom Feugang	Elsa
Christiana	Judith	Mallak	Jasmina
Comte	Louis	Mama Awal	Halimatou
Corre	Claire	Mamoudou	Mouctar
Cunnac	Marie	Manel	Ben Hassouna
Daeden	Clarisse	Manier	Léa
Dalaut	Alice	Maurand	Caroline
Das	Puja	Mbou	Frank
De Boeck	Simon	Miku	Akashi
Détrie	Nicolas	Moracchini	Vincent
Dorceus	Rebecca-Valery	Motta	Caroline
Dubosc-Garosi	Cécile	Moutard	Louis
Dubroca	Vincent	Msallak	Hanaà
Dupont	Odile/Hervé	Murthy	G Srinivas
Durand	Sarah	Nanga	Isabel
Edang Evina	Jules	Ndi Ndjali	Joseph
Elli	Alessandro	Nguyen	Jean-luc
Errera	Marc	Odghiri	Moulay
Ferla	Violette	Oosthuizen	Adam
Florence-Brander	Ashleigh	Parthasarathy	Sneha
Force	Eric	Pelaez Rodriguez	Giuliana Paola
García Méndez	María Tula	Périssol	Pierre-André
Pernod	Natasha	Taherally	Reana
Pinheiro	Catarina	Tchapa Tolale	Thierry

Perrin	Laurent
Piker	Matthew
Plantec	Maud
Porter	George
Raimbault	Luc
Rault	Jean Claude
Riot	Etienne
Rodrigues da Silva	Luana
Roltanguy	Francis
Roulendes	Jean Claude
Roussel	Nathalie
Rouy	Céline
Rubio	Hugo
Saraiva	Mariana
Samsoen	Nicolas
Sebastián	Miguel
Silva Urdaneta	Cesar
Singh	Ranjit
Sousa Galvão	Yvo Gabriel
Steck	Antoine

Tigane	Kaarel
Tran	Tran
Twinokwesiga	Annet
Valenzuela	Véronique
Varcin	Armelle
Varga	Julia
Vega	Sofia
Velentzas	Mavrianos
Verhoeven	Iorvik
Vernière	Benoit
Vezinaud	Nathan
Vidal Castelan	Berenice
Vincent	Frédérique
Yankovska	Natalya
Yinyin Liang	Nathalie
Zapata	Marilou

1.4 L'équipe salariée des Ateliers en 2025

L'équipe salariée des Ateliers comprend en 2025 :

- Christine Lepoittevin, Directrice des Ateliers (départ à la retraite en septembre 2025)
- Véronique VALENZUELA, Directrice des Ateliers
- Simon BROCHARD, Directeur des projets
- Victoire BAYLE, Chargée de gestion et communication
- Lhakey TENZIN, Assistante administrative, logistique et comptable (en alternance)
- Tifawt LOUDAOU, Assistante

Départ à la retraite de notre directrice Christine Lepoittevin

Après dix années d'engagement au sein de l'association, notre directrice a fait valoir ses droits à la retraite, ouvrant ainsi une nouvelle étape de vie après un parcours marqué par un investissement exceptionnel au service des Ateliers.

Durant cette décennie, elle a joué un rôle déterminant dans la structuration et le développement de l'association. Avec son style très personnel, à la fois exigeant, engagé et profondément humain, elle a accompagné les équipes dans de nombreux projets.

Elle nous a fait profiter son expérience internationale pour mener à terme des ateliers complexes comme Bangui ou Haiti et a su faire face à des situations héritées très compliquées comme le dossier de Cali. Présente au quotidien auprès des équipes à Cergy, elle a participé à plusieurs déplacements au Maroc, en Tunisie, en Moldavie, entre autres.

En période de COVID, elle a su poser les bons jalons pour adapter les formats et mobiliser les partenaires (y compris internationaux autour de nouvelles dynamiques qui ont fait évoluer durablement les formats d'ateliers).

Son engagement a souvent impliqué de nombreux sacrifices personnels, notamment ces longues années passées en région parisienne afin de rester au plus près des équipes et des projets. L'ensemble des collaborateurs tient à saluer ce dévouement et l'énergie qu'elle a consacré aux Ateliers. Au fil des années, les équipes ont beaucoup appris à ses côtés et ont été heureuses de partager avec elle cette aventure humaine et professionnelle. Son passage laissera une empreinte durable dans l'histoire de l'association.

Même si elle rejoint désormais le Sud pour profiter pleinement de cette nouvelle vie, elle demeure membre bienfaiteur de l'association et reste mobilisée aux côtés des Ateliers, fidèle aux valeurs et aux projets qu'elle a contribué à construire.

L'association lui adresse ses plus sincères remerciements et lui souhaite une retraite sereine et riche de nouveaux projets.



La Communauté d'Agglomération de Cergy-Pontoise, partenaire historique des Ateliers, accueille depuis toujours les bureaux des Ateliers dans ses locaux du Verger à Cergy Pontoise. Les Ateliers sont situés au sein du Centre de Documentation sur l'Urbanisme CDU- dirigé par Mme Agnès Barbieri.



Immeuble Le Verger, Communauté d'Agglomération de Cergy-Pontoise.

Nos bureaux se trouvent au sein du Centre de Documentation de l'Urbanisme de la CA de Cergy-Pontoise

1.5 Contrôle légal

Commissaire aux Comptes titulaire :

- Société In Extenso île de France Audit, représentée par Monsieur Christian Serpaud, Commissaire aux comptes titulaire pour la période 2025-2029.

Le bilan annuel 2025

2. Rapport d'activité 2025



L'année 2025 a été rythmée par l'organisation de deux ateliers en France mais pas d'activité à l'international. Parmi les temps forts, figure le lancement d'un cycle de trois ateliers franciliens sur la Seine et ses affluents, qui a permis de croiser des approches territoriales, paysagères et environnementales autour des enjeux de l'eau et de la transformation des espaces fluviaux. L'atelier organisé à La Défense a également constitué un moment important de l'année, en interrogeant les évolutions des grands quartiers d'affaires métropolitains et leurs transformations face aux enjeux climatiques, économiques et sociaux.

Une réorganisation humaine et institutionnelle majeure

L'année 2025 a également été marquée par un bouleversement important dans l'organisation de l'association. À la suite de l'arrêt de travail prolongé de la directrice des Ateliers, Mme Christine Lepoittevin, intervenu début 2024 pour raisons de santé, l'équipe a dû poursuivre son activité dans un contexte de réorganisation interne. Cette situation a nécessité une adaptation constante des salariés, et une forte implication du bureau afin d'assurer la continuité des projets et le maintien des activités. Après quasiment deux ans d'absence, Christine a officiellement quitté la structure en septembre 2025 dans le cadre de son départ à la retraite. Son départ constitue une étape importante pour l'association, qui doit désormais poursuivre son évolution dans un nouveau contexte organisationnel.

Fin d'un partenariat historique

L'année 2025 a été marquée par la fin du partenariat historique avec Grand Paris Aménagement, une relation structurante pour l'association. Après plus de vingt années de collaboration, cet acteur majeur de l'aménagement a souhaité mettre un terme à son engagement auprès des Ateliers. De même, des dizaines de collaborateurs de GPA ont pu participer aux ateliers à travers le monde grâce au dispositif de formation professionnelle interne.

Cette évolution marque la fin d'un cycle important dans l'histoire des Ateliers. Elle conduit également l'association à renforcer sa réflexion sur la diversification de ses partenariats et sur l'identification de nouveaux acteurs susceptibles de nous soutenir en France et à l'international.

Diversification des formats et nouvelles coopérations internationales

Au cours de l'année 2025, l'association a poursuivi sa réflexion sur l'évolution de ses formats et modes d'intervention. De nouvelles formes de coopération et d'accompagnement territorial tendent à se développer.

Cette orientation se traduit notamment par la préparation d'un programme d'ateliers portant sur six villes du nord du Ghana. Ce programme prévoit la mise en place d'activités spécifiques dans chacune des villes concernées ainsi qu'un travail étroit avec le bureau d'études chargé des documents de planification territoriale. L'objectif est de développer une approche articulant réflexion stratégique et actions de court terme pour répondre à l'urgence de la croissance urbaine.

Ce projet permet également de consolider les relations avec Expertise France, partenaire des Ateliers depuis 2024.

Une réflexion stratégique engagée pour l'avenir des Ateliers

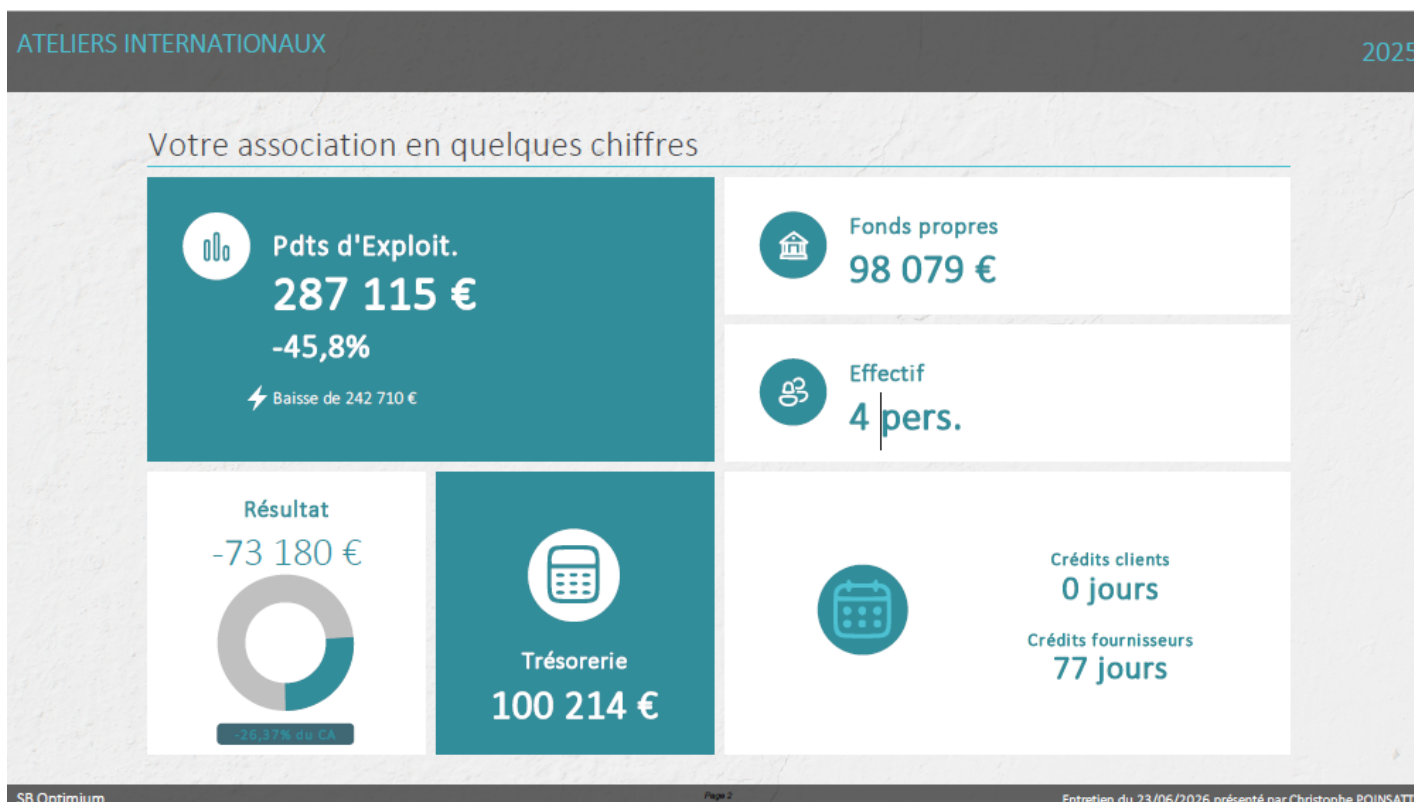
Dans le prolongement de « l'atelier des Ateliers » conduit en 2024, le conseil d'administration a engagé en 2025/2026 un travail collectif de réflexion stratégique afin de préparer les évolutions futures de l'association.

Plusieurs groupes de travail ont été constitués autour de cinq grandes thématiques : le développement des ateliers en France, le positionnement international de l'association, l'élargissement des partenariats, le renforcement des outils de communication et l'évolution de la gouvernance ainsi que de l'organisation interne.

Cette démarche vise à adapter les Ateliers aux transformations du contexte professionnel, institutionnel et économique.

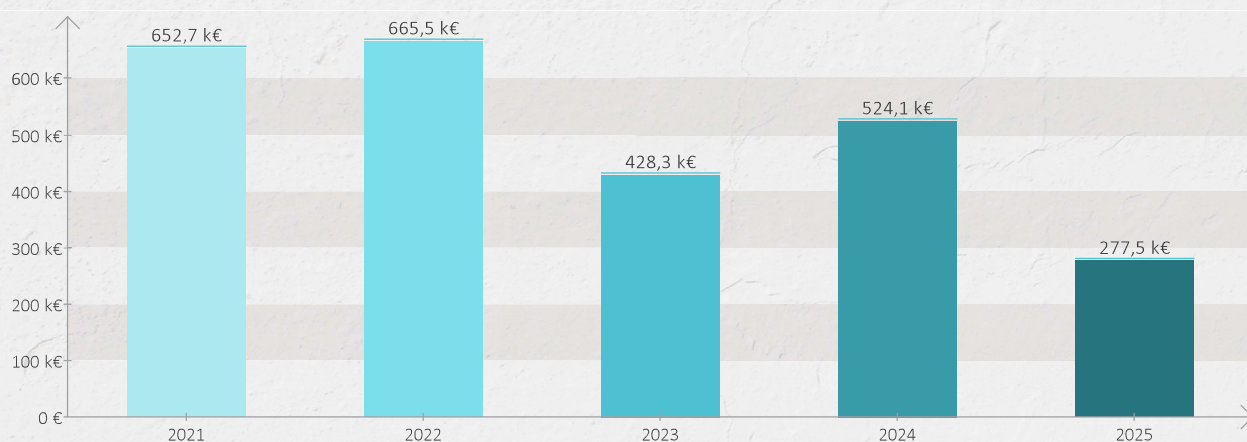
L'année 2025 apparaît ainsi comme une année charnière, mêlant continuité des actions, recomposition interne et préparation de nouvelles orientations stratégiques pour les années à venir.

2.1. Eléments chiffrés - Présentation des principaux indicateurs financiers



ANALYSE DE VOTRE ACTIVITÉ

RESSOURCES ASSOCIATIVES



Ressources associatives

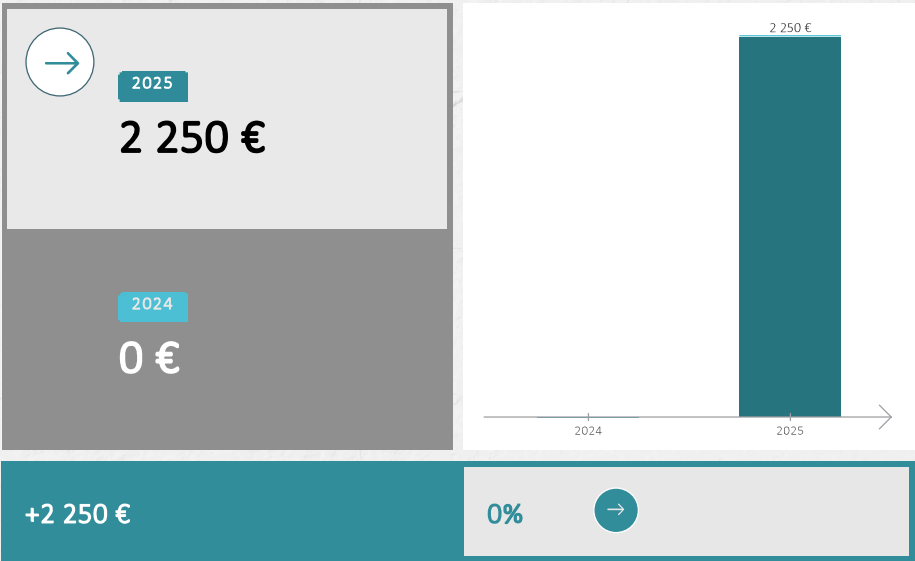
	2025	2024	Évolution
Concours publics et subv. d'exploitation	214 829 €	482 591 €	-55,5%
Cotisations des adhérents	20 400 €	22 231 €	-8,2%
Dons, Mécénats, Legs	2 250 €	0 €	
Contributions financières	40 000 €	0 €	
Utilisations des fonds dédiés	0 €	19 264 €	
Total des ressources	277 479 €	524 086 €	-47%

L'année 2024 était marquée par une activité important, notamment avec deux ateliers Francilien et deux ateliers à l'international. Cette activité est traduite par des ressources importantes sur cette année.

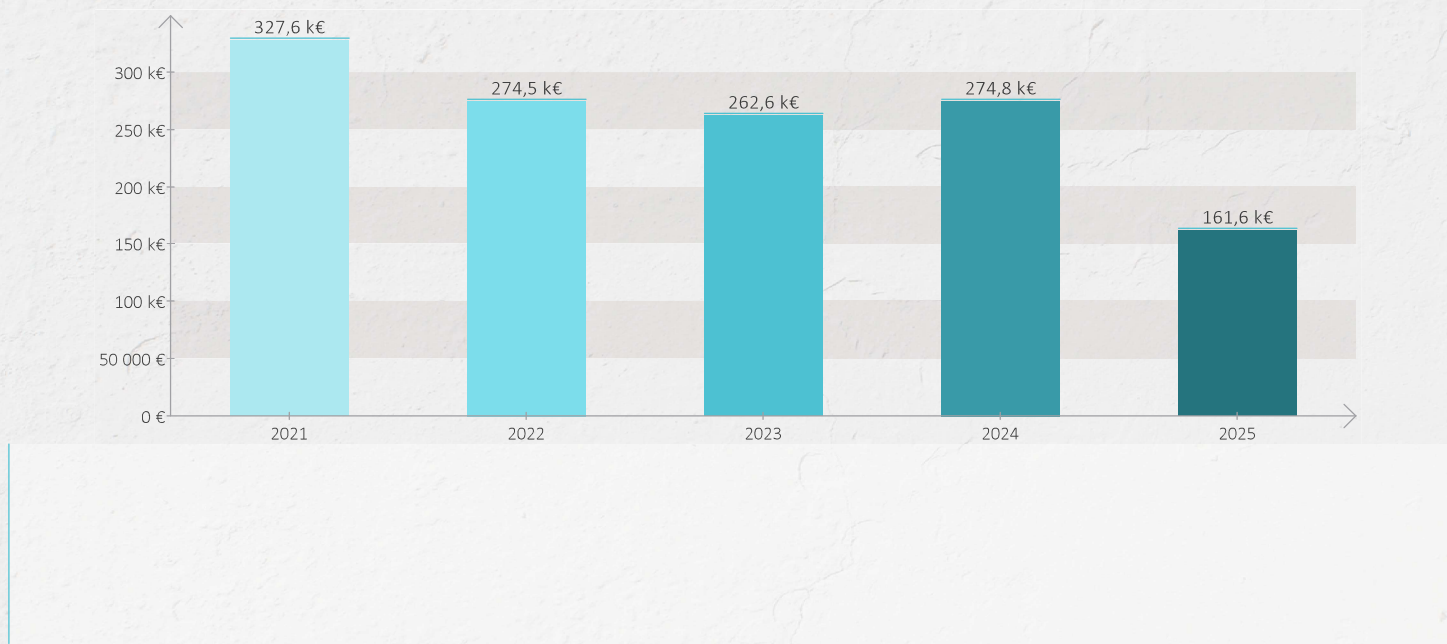
L'année 2025 a maintenu l'atelier Francilien. Cependant, l'année est marquée par l'absence d'atelier internationaux et uniquement un atelier "Ifash" en France.

Dons, Mécénats, Legs

Au cours de l'année 2025, les Ateliers ont reçu deux dons pour un montant total de 2 250€.



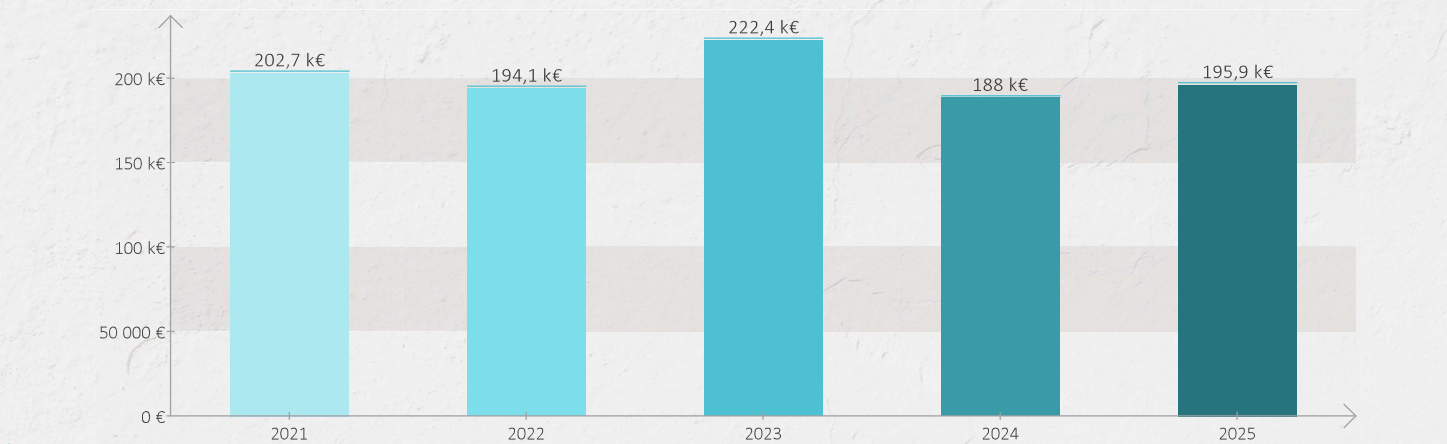
CHARGES DE FONCTIONNEMENT



Charges externes (Détail)

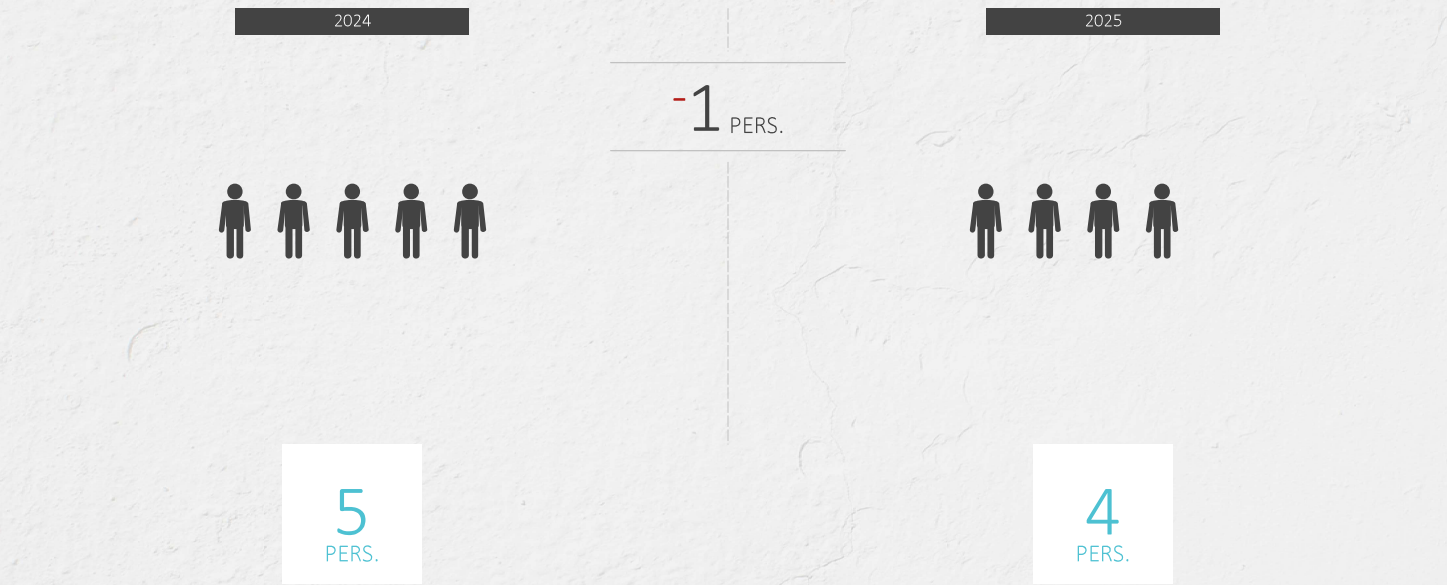
	2025	2024	Évolution	
Fournitures consommables	1 800 €	2 292 €	-492 €	-21,5%
Sous-traitance	2 453 €	1 462 €	+991 €	+67,8%
Locations, Charges locatives	5 848 €	8 313 €	-2 465 €	-29,6%
Primes d'assurance	5 711 €	5 613 €	+98 €	+1,8%
Intermédiaires et honoraires	74 987 €	91 678 €	-16 691 €	-18,2%
Informations et communications	6 069 €	7 333 €	-1 264 €	-17,2%
Transports	2 237 €	6 646 €	-4 409 €	-66,3%
Déplacements, Réception	55 942 €	144 548 €	-88 606 €	-61,3%
Frais postaux, Télécom.	4 152 €	4 442 €	-290 €	-6,5%
Frais bancaires	2 378 €	2 484 €	-106 €	-4,3%
Autres services extérieurs	0 €	33 €	-33 €	
TOTAL	161 576 €	274 846 €	-113 270 €	-41,2%

CHARGES DE PERSONNEL

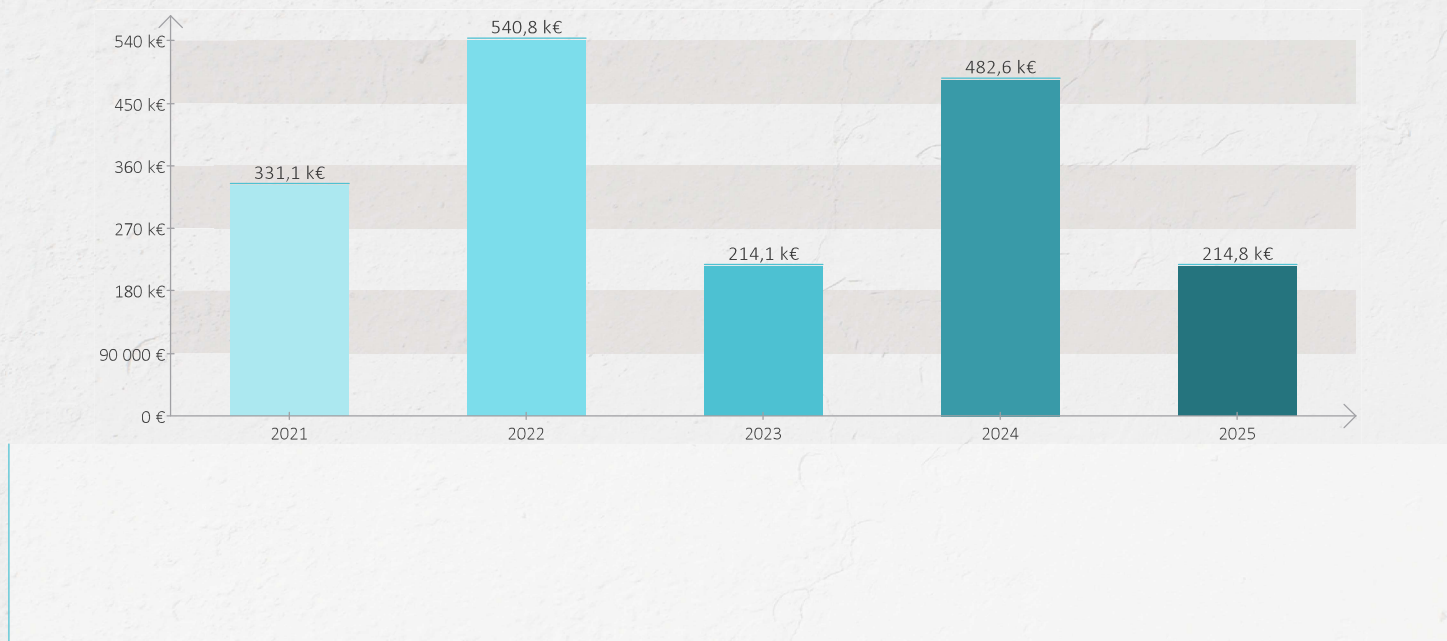


La masse salariale en 2026 est estimée à 155k€

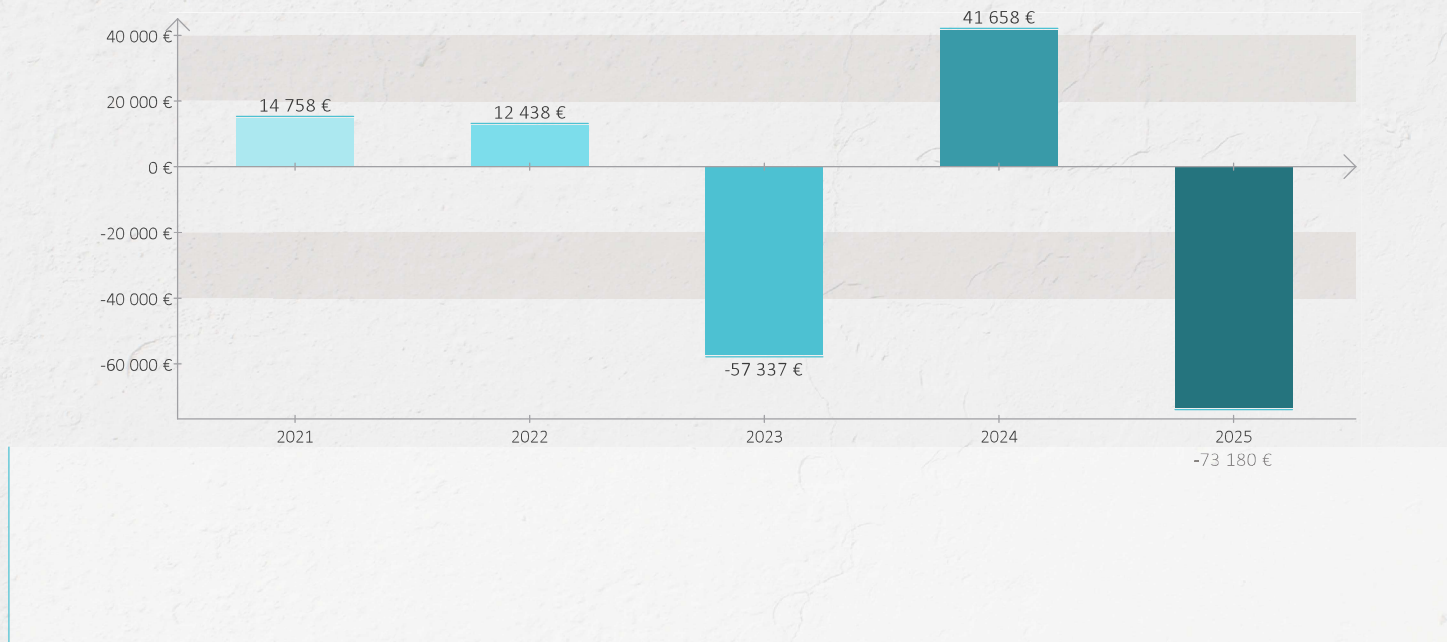
ÉVOLUTION DE L'EFFECTIF



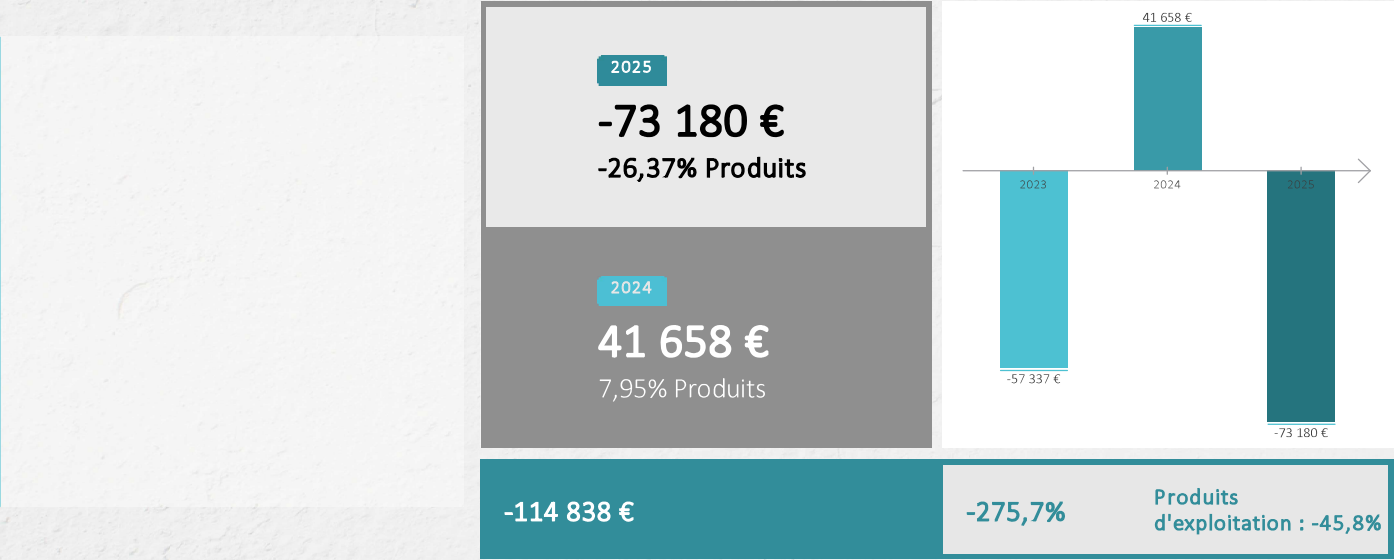
CONCOURS PUBLICS ET SUBVENTIONS D'EXPLOITATION



RÉSULTAT DE L'EXERCICE



R  sultat de l'exercice



Compte de r  sultat

	2025	2024	��volution
Ressources associatives	277 479 ��	524 086 ��	-47%
Chiffre d'affaires	0 ��	0 ��	
Transferts de charges	0 ��	248 ��	
Reprises sur provisions	7 729 ��	0 ��	
Autres produits d'exploitation	1 906 ��	5 491 ��	-65,3%
Total des produits d'exploitation	287 115 ��	529 825 ��	-45,8%
Achats consomm��s	336 ��	607 ��	-44,6%
Autres achats et charges externes	161 576 ��	274 846 ��	-41,2%
Aides financi��res	0 ��	0 ��	
Imp��ts et taxes	2 302 ��	1 516 ��	+51,8%
Charges de personnel	195 944 ��	188 048 ��	+4,2%
Reports en fonds d��di��s	0 ��	0 ��	
Dotations aux amortissements	932 ��	1 036 ��	-10%
Dotations aux provisions	0 ��	7 842 ��	
Autres charges d'exploitation	771 ��	2 866 ��	-73,1%
Total des charges d'exploitation	361 861 ��	476 761 ��	-24,1%
R��sultat d'exploitation	-74 746 ��	53 064 ��	-240,9%
R��sultat financier	1 566 ��	1 849 ��	-15,3%
R��sultat courant	-73 180 ��	54 913 ��	-233,3%
R��sultat exceptionnel	0 ��	-13 255 ��	
R��sultat de l'exercice	-73 180 ��	41 658 ��	-275,7%

Ratios d'activité (%)

	2025		2024	
Produits d'exploitation	287 115 €	103,47%	529 825 €	101,1%
Marge globale	-336 €	-0,12%	-607 €	-0,12%
Charges de fonctionnement	161 576 €	58,23%	274 846 €	52,44%
Impôts et taxes	2 302 €	0,83%	1 516 €	0,29%
Charges de personnel	195 944 €	70,62%	188 048 €	35,88%
Dotations aux amortissements	932 €	0,34%	1 036 €	0,2%
Dotations aux provisions	0 €	0%	7 842 €	1,5%
Résultat d'exploitation	-74 746 €	-26,94%	53 064 €	10,13%
Résultat financier	1 566 €	0,56%	1 849 €	0,35%
Résultat courant	-73 180 €	-26,37%	54 913 €	10,48%
Résultat exceptionnel	0 €	0%	-13 255 €	-2,53%
Résultat de l'exercice	-73 180 €	-26,37%	41 658 €	7,95%

VOTRE TRÉSORERIE

Du résultat à votre trésorerie

Repartons de votre résultat

Résultat de l'exercice 2025	-73 180 €
------------------------------------	------------------

Charges sans décaissement de trésorerie	+932 €
---	--------

Produits sans encaissement de trésorerie	-7 728 €
--	----------

Moins-values sur cessions d'immobilisations	0 €
---	-----

Capacité à générer de la trésorerie	-79 976 €
--	------------------

C'est ce que l'on appelle la C.A.F. ou Capacité d'AutoFinancement de l'entité

Cette capacité doit être corrigée par l'ensemble des décalages liés à l'exploitation

	Ratios	Variation	Impact sur la trésorerie
			Report : -79 976 €
Stocks		0 €	0 €
Créances usagers		0 €	0 €
Dettes fournisseurs	77 jours	-19 910 €	-19 910 €
Autres créances		-57 973 €	+57 973 €
Autres dettes		-92 555 €	-92 555 €
Total des décalages			-54 492 €

Mouvement net de trésorerie : -134 468 €

Solde de trésorerie

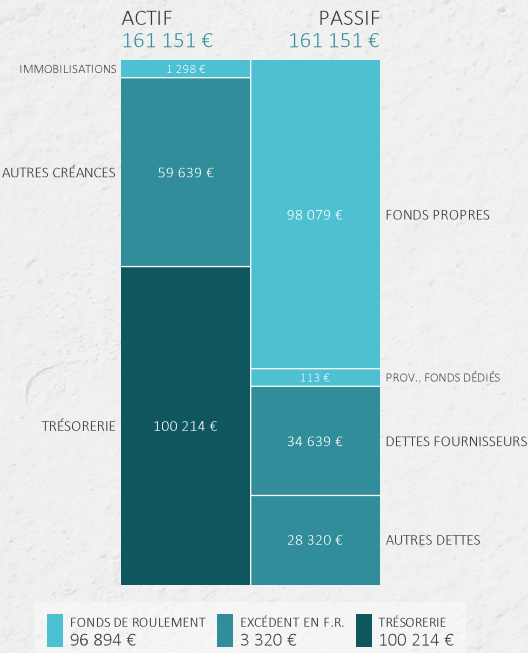
Solde de trésorerie au 31/12/2024	234 682 €
+ Mouvements de trésorerie 2025	-134 468 €
Solde de Trésorerie au 31/12/2025	100 214 €

La trésorerie de 2024 était très positive suite à l'encaissement d'avance de plusieurs subventions (Hydérabad, Cameroun).

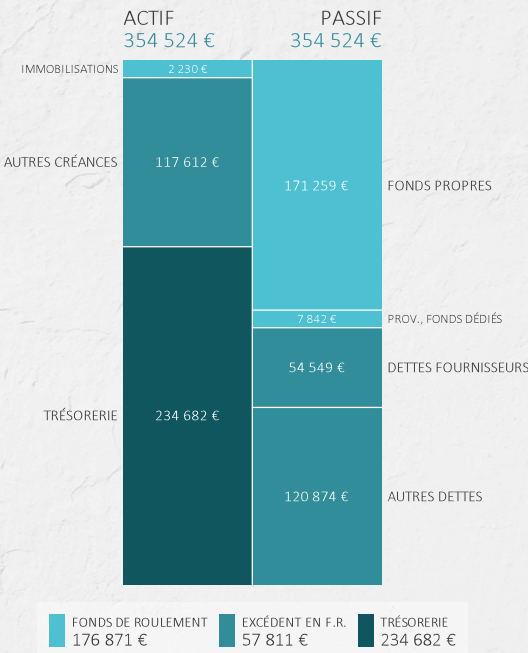
VOTRE BILAN

au 31/12/2025

BILAN AU 31/12/2025



BILAN AU 31/12/2024



2.2. L'atelier francilien junior en 2025

43^{ème} atelier francilien 2025 : « Aux sources du Grand Jardin séquanien – Ecologie et habitabilité de la seine et ses affluents »

Atelier d'étudiants et jeunes professionnels / France

Dates : 08 septembre au 25 septembre 2025

Pilotes : Armelle Varcin, César Silva Urdaneta

Directeur des projets : Simon Brochard

Directrice des ateliers : Véronique Valenzuela

Coordination : Carole Adenka

Assistante logistique : Lydia Malgueta

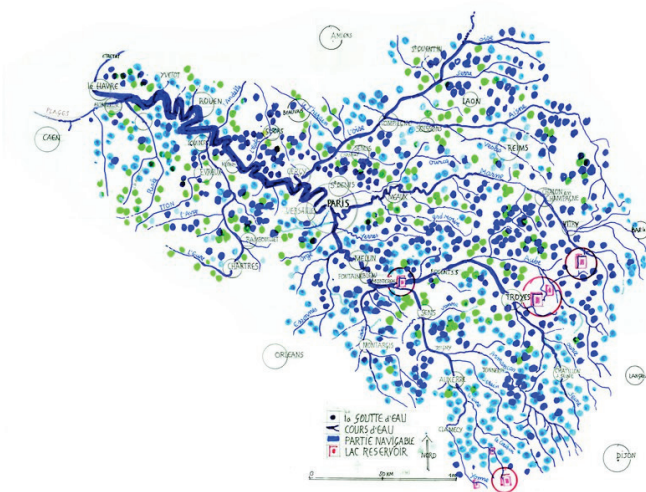
Territoires focus : Seine Amont – Haute Vallée de la Seine, notamment la Bassée et le Nogentais.

Cet atelier est la première session du cycle d'ateliers internationaux « Ecologie et habitabilité de la Seine et de ses affluents », inspiré par le Plaidoyer pour un Grand Jardin Séquanien de Bertrand Warnier, Drew Wensley et Philip Enquist.

Dans un contexte de menaces simultanées (raréfaction de l'eau, risques d'inondation, dérèglement climatique et dépassement des limites planétaires...), cet atelier propose de repenser le grand bassin de la Seine et notamment sa partie amont à travers la métaphore du Grand Jardin Séquanien.

Le bassin de la Seine est un grand territoire, s'étalant de la Bourgogne à la Normandie, rassemblant plus de 18 millions d'habitants. Les multiples affluents de la Seine constituent un éventail spectaculaire qui traversent, irriguent et relient des zones rurales, des métropoles, des vallées et des plaines. C'est le résultat du travail lent de la nature, qui a façonné pendant des siècles les paysages de nos quotidiens.

L'idée du Grand Jardin Séquanien constitue une figure intégratrice à l'échelle de l'ensemble du bassin : elle invite à adopter le regard du jardinier pour penser le grand bassin comme un ensemble de milieux vivants, hydratés et nourriciers.



Les équipes ont exploré quatre grandes questions :

Promouvoir une culture de l'eau partagée : comment ménager les usages, réduire les conflits et préserver la ressource ?

Imaginer des récits territoriaux : comment mobiliser les imaginaires pour créer un sentiment d'appartenance à ce territoire ?

Mobiliser des savoirs au service du développement territorial : quelles stratégies pour articuler connaissances scientifiques et pratiques locales ?

Sensibiliser à l'hydrosolidarité : comment traduire les interdépendances en de nouvelles formes d'action et de gouvernance ?

Les propositions des équipes

Trois propositions distinctes mais profondément complémentaires ont émergé de l'atelier. Parmi les enseignements et propositions fortes de l'atelier :

1. Faire de la vulnérabilité un levier de création plutôt qu'un fardeau

Chacune expérimente l'art du récit territorial à travers un imaginaire singulier (la noue bio-culturelle, le chemin tissé par le castor, la carte sacrée des eaux), mais toutes convergent vers un même horizon :

2. Les imaginaires au service de l'action

Les équipes partagent une conviction : les données scientifiques, aussi alarmantes soient-elles, ne suffisent pas à mobiliser. C'est l'appel aux imaginaires et la construction d'un sentiment collectif d'appartenance territoriale qui peuvent fonder une culture partagée de l'eau. Les propositions privilégient dès lors l'invitation plutôt que l'injonction et essayent de convoquer des images mobilisatrices.

3. La revalorisation des figures discrètes du paysage hydrologique de l'amont

Les noues, rus, talwegs, berges, etc... deviennent des supports de nouveaux usages, de nouveaux récits et de nouvelles solidarités. Ces figures peuvent être développées, aménagées, et valorisées dans tout le territoire amont.

4. L'articulation entre mémoire des lieux et prospective

Les propositions puisent dans les savoirs vernaculaires, les légendes et les héritages paysagers pour imaginer des futurs désirables ancrés dans les réalités locales. Les recherches historiques permettent de créer du lien et de nous projeter sereinement dans l'avenir.

5. Une éthique du soin

Une éthique du soin irrigue l'ensemble des propositions. Il s'agit aussi du soin des milieux, du soin des habitant-es, et du soin et de la solidarité entre amont et aval.

L'atelier a confirmé la puissance de la métaphore du Grand Jardin Séquanien comme cadre fédérateur. En réunissant des disciplines et des cultures variées autour d'un territoire souvent méconnu, il a produit des visions capables d'articuler l'écologie, le récit et l'action collective, et ouvert des pistes concrètes pour les politiques de l'eau à l'échelle du bassin versant.

Calendrier des événements :

Séminaire productif : lundi 23 juin 2025

Ouverture : Mardi 9 septembre 2025

Forums d'échanges : 15 et 19 septembre 2025

Jury : Jeudi 25 septembre 2025

2.3. Les Ateliers professionnels

Atelier Flash La Défense – Quartier Saisons, moteur de la régénération de la Défense

Dates : 24 au 28 Janvier 2025

Pilotes : Louis Moutard, Reana Taheraly

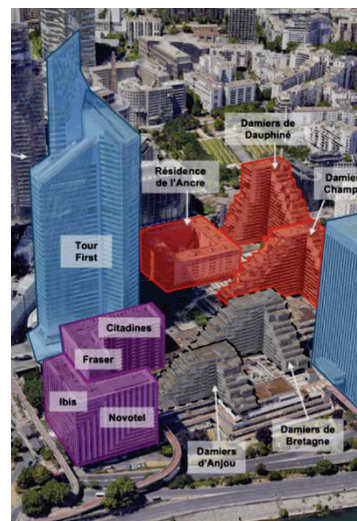
Coordinatrice : Tifawt Loudaoui

Directeur des projets : Simon Brochard

Directrice des ateliers : Véronique Valenzuela

Partenaires : Etablissement Public Paris La Défense

Territoires focus : Quartier Saisons, La Défense



En 60 ans, Paris La Défense est devenu un territoire exceptionnel, au rayonnement international. Il est aujourd'hui le quatrième quartier d'affaires le plus attractif au monde, et il est devenu la vitrine du dynamisme de l'économie française. Le succès du quartier d'affaires ne doit toutefois pas masquer les nombreux défis auxquels il doit faire face : adaptation au changement climatique, positionnement dans les nouveaux équilibres mondiaux, effets de la crise sanitaire de la Covid 19 et essor du télétravail, dans un contexte de transformation des modes de vie.

Dans ce contexte, à la croisée de l'axe historique de Paris et de la Seine, le quartier Saisons constitue un site exceptionnel au sein de La Défense, en attente de renouveau. Conçu initialement autour d'un assemblage de fonctions hôtelières, tertiaires et résidentielles, il a progressivement perdu sa vitalité à la suite de l'abandon du projet Hermitage et de la perte d'habitants et de commerces. Dans ce contexte de mutations profondes, l'Etablissement Public Paris La Défense a souhaité y initier une réflexion transversale.

Quatre enjeux majeurs ont structuré le travail des équipes :

- Comment valoriser le site stratégique de Saisons comme démonstrateur urbain dans un contexte de multi-crisés ?
- Comment le quartier peut-il devenir à la fois vitrine de la Défense et entrée de ville apaisée pour les habitants de Courbevoie ?
- Comment reconnecter le quartier avec la Seine, les jardins et les sols naturels, et renforcer biodiversité et mobilités douces ?
- Comment faire commun et inventer une nouvelle ambition urbaine intégrant l'héritage architectural et les défis de sobriété ?

Propositions des équipes

1. Requalifier les continuités urbaines et piétonnes

L'ensemble des quatre équipes a convergé sur la nécessité de supprimer l'auto-pont face à la Seine et de repenser les flux routiers du secteur. Chacune a proposé sa propre réponse : un parkway le long de la RD7 côté Seine, une passerelle piéton-vélo reliant l'île de la Jatte au quartier, un maillage de mobilités douces dans les rues de Courbevoie, ou une meilleure accessibilité depuis le pont de Neuilly.

2. Réaffirmer la place de la nature en ville

Les quatre équipes ont insisté sur la nécessité de renaturer un quartier fortement minéralisé en « sur-sol ». Les propositions incluent la renaturation des berges et des rues libérées de leurs dalles, la création d'un parc de pleine terre face à la Seine (avec rattrapage du niveau haut du quartier), et la plantation d'un parc de « 1 000 arbres ».

3. Revaloriser les rez-de-chaussée et rez-de-dalle

La lisibilité pour le piéton et la création de nouveaux adressages constituent un axe transversal : activation des sursols libérés, requalification des façades côté Courbevoie, grandes fenêtres urbaines sur la Seine au sein de la dalle, valorisation des commerces et équipements en pied d'immeuble...

4. Programmer une mixité d'usages renouvelée

Les équipes ont proposé de renforcer la présence d'habitants (familles, étudiants, co-living, chercheurs) pour créer la masse critique nécessaire à un commerce de proximité vivant, tout en développant des programmes culturels, artisanaux, hôteliers et résidentiels adaptés aux nouveaux modes de vie.

5. Inventer une gouvernance coopérative

Un consensus s'est dégagé sur la nécessité d'une coopération étroite entre acteurs publics et privés, portée par un véhicule de projet partagé (Special Purpose Vehicle, SPV). La vision commune, l'adaptabilité dans le temps et le dialogue continu entre partenaires ont été identifiés comme conditions d'une régénération durable.

Calendrier des événements :

L'atelier de lancement : Le mercredi 10 juillet à Tour Neptune, Allianz

Table-ronde #1 le jeudi 26 septembre 2024, en visio-conférence : Réimplanter la dalle de La Défense dans son environnement naturel

Table ronde #2 le mercredi 16 octobre 2024, en visio-conférence : Les quartiers d'affaires 21ème siècle : vers un nouveau modèle

Le comité des élus et des partenaires : le mercredi 13 novembre 2024 à cœur Défense, Paris La Défense

Présentations finales : le mardi 28 janvier 2025 à la tour First, La Défense

2.4. Activités Transversales en 2025

Programme de travail en Ukraine 2020 - 2026

Membres associés : Natalya Yankovska, Michel Jaouën, Florence Bognoux

Partenaires : Ville de Lutsk, Association Algorytm, Urba2000

Coordination : Simon Brochard et Véronique Valenzuela

Depuis 2020, Les Ateliers développent des relations avec plusieurs territoires ukrainiens autour des enjeux d'urbanisme, de reconstruction et d'attractivité territoriale. Une première collaboration a été engagée avec les périphéries de Kyiv dans le cadre d'un projet de planification urbaine. Avec le déclenchement de la guerre, les échanges se sont réorientés vers les questions de reconstruction, notamment lors d'une visioconférence organisée en décembre 2022, au cours de laquelle Les Ateliers ont présenté leur publication Reconstruire, une question actuelle, une analyse comparative fondée sur les expériences de la Normandie et du Liban, à des représentants de Kyiv, Odessa, Kherson et Mykolaïv. Cette rencontre a confirmé un intérêt partagé pour la construction d'un programme de travail commun, renforcé ensuite par des lettres de soutien des villes de Kherson et d'Odessa.

En 2023, Les Ateliers ont poursuivi la structuration de ce programme et mobilisé plusieurs partenaires français, notamment Expertise France et l'Agence Française de Développement, même si le travail avec les territoires situés à l'est du pays restait complexe en raison du contexte de guerre.

En septembre 2024, Les Ateliers ont participé au Forum urbain de Tchernivtsi, représentés par le vice-président Michel Jaouën et Natalya Yankovska, membre de l'association à l'origine de nombreux contacts en Ukraine. À cette occasion, l'organisation non gouvernementale Algorytm, qui fédère à Lutsk des entreprises et des acteurs innovants engagés dans l'attractivité du territoire, a manifesté un fort intérêt pour la méthodologie des Ateliers.

En janvier 2025, Natalya Yankovska a participé à une conférence organisée à Lutsk par Misto Media sur les relations entre la ville-centre et sa périphérie, à la lumière de l'expérience française. Intitulée L'architecture vernaculaire contemporaine et ses perspectives pour le développement territorial, en France et en Ukraine, cette rencontre a permis d'aborder les transformations rapides des villages périphériques de Lutsk, confrontés à une urbanisation croissante, à l'apparition de grands ensembles résidentiels et commerciaux, ainsi qu'aux enjeux de préservation des équilibres locaux.

À la suite de ces échanges et de l'implication continue des Ateliers depuis plusieurs années, de nouvelles lettres de manifestation d'intérêt ont été adressées en 2025 par la municipalité de Lutsk, le village de Pidhaitsi et l'association Algorytm. Ces partenaires souhaitent engager une réflexion sur l'attractivité économique du territoire, sa transition écologique, ses infrastructures énergétiques ainsi que sa capacité d'accueil des populations déplacées venant de l'est de l'Ukraine.



En réponse, Les Ateliers ont conçu un programme de réflexion urbaine structuré en plusieurs étapes : une table ronde internationale réunissant experts et parties prenantes, une mission de terrain associant experts locaux et internationaux afin de préparer l'analyse territoriale, puis un atelier international «flash» de cinq jours sur site destiné à formuler des propositions adaptées aux enjeux locaux.

Une mission de terrain réunissant plusieurs experts des Ateliers avait été initialement prévue durant l'été 2025. En raison des préoccupations liées à la sécurité, elle a d'abord été reportée à octobre 2025, avant d'être finalement annulée une seconde fois en raison de la dégradation persistante du contexte sur place.

Une nouvelle mission s'est tenue du 13 février au 2 mars 2026, en partenariat avec l'association Algorytm, sous la conduite de Natalya Yankovska. Plusieurs rencontres institutionnelles ont permis de présenter la méthode des Ateliers et de recueillir les attentes des acteurs locaux. Un premier échange en visioconférence a été organisé avec Boris Smal, directeur du service de développement économique de l'agglomération de Lutsk, suivi d'une rencontre avec Veniamin Tuz, directeur du service Architecture, Foncier et Cadre de vie, afin d'approfondir les enjeux liés à la planification urbaine et de préciser les besoins auxquels le futur atelier pourrait répondre. Une rencontre avec la direction de l'École d'Architecture de Kharkiv, déplacée à Lviv depuis 2022 en raison du conflit, a également ouvert la perspective d'une collaboration académique.

Au-delà des échanges institutionnels, cette mission a permis de renforcer les liens avec les acteurs locaux. Natalya Yankovska a animé une conférence consacrée à la rénovation thermique des logements collectifs, sujet particulièrement sensible en Ukraine où la dégradation du parc immobilier soviétique s'ajoute aux destructions liées au conflit. Elle a également assuré la médiation d'un workshop étudiant sur le renouvellement urbain organisé par l'Université technique d'État de Lutsk, première expérimentation concrète de la méthodologie des Ateliers avec les étudiants du territoire.

Ainsi, le travail se poursuit afin de permettre une réflexion internationale ambitieuse sur l'avenir du territoire.



Les 1^{ère} rencontres des Imaginaires Locaux – Cergy-Pontoise et Paris

Lieu : Cergy Pontoise

Partenaires : Fondation Jean-Jaurès, les Ateliers de Cergy, le Crédit Coopératif, le centre iMagination de l'ESSEC, l'institut Bona Fidé, la SNCF, Urba 2000 et l'association Les Transitionneurs

Date : 26-27 septembre 2025 à Cergy-Pontoise et 15 octobre 2025 à Paris



En 2025, Les Ateliers ont participé à la première édition des Rencontres des imaginaires locaux, une initiative conçue et animée par Thierry Germain, expert associé de la Fondation Jean-Jaurès, et Michel Jaouën, architecte-urbaniste et vice-président des Ateliers.

Cette démarche a été portée conjointement par la Fondation Jean-Jaurès, les Ateliers de Cergy, le Crédit Coopératif, le centre iMagination de l'ESSEC, l'institut Bona Fidé, la SNCF, Urba 2000 et l'association Les Transitionneurs, avec le soutien de la communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise.

L'ambition de cette initiative est de faire des imaginaires locaux un véritable levier de transformation territoriale, démocratique et politique. À l'heure où les transitions écologiques, sociales et citoyennes imposent de repenser les territoires, la démarche repose sur l'idée que notre futur passe par un usage utile, partagé et passionné de nos imaginaires. Il s'agit d'interroger la manière dont les récits, les représentations collectives et les projections communes peuvent devenir des outils d'action concrète pour accompagner les mutations locales.

Cette réflexion s'inscrit dans un contexte où les territoires occupent une place centrale dans les grandes transformations contemporaines : résilience face aux crises climatiques, nouvelles formes de participation citoyenne, attractivité locale, planification urbaine et recherche de nouveaux équilibres démocratiques. Les imaginaires deviennent ainsi des instruments pour penser autrement l'avenir, construire des récits communs et renforcer la capacité collective à agir.

Une enquête nationale réalisée par l'Ifop, à la demande de la Fondation Jean-Jaurès, d'Urba 2000 et de la SNCF, auprès de 1000 Français, a permis d'analyser les représentations d'un futur désirable pour leur territoire. Elle montre que les attentes se concentrent moins sur un futur spectaculaire que sur la capacité concrète des territoires à protéger, relier, approvisionner et améliorer la qualité de vie.

Les premières Rencontres, organisées à Cergy-Pontoise en septembre et octobre 2025 à Paris, ont réuni élus, chercheurs, urbanistes, artistes et citoyens autour de conférences, débats, productions artistiques et échanges internationaux. Cette première édition a permis de poser les bases d'un travail collectif de long terme, destiné à nourrir de nouvelles formes de réflexion et d'action sur les territoires.

Les rencontres des imaginaires locaux

Cergy-Pontoise & Paris

**26 & 27 septembre 2025
15 octobre 2025**



Découvrez la présentation de l'enquête : https://www.jean-jaures.org/wp-content/uploads/2025/10/Ifop_Imaginaires_presentation.pdf

Découvrez les résultats complets de l'enquête : https://www.jean-jaures.org/wp-content/uploads/2025/10/lfop_Imaginaires_resultats.pdf

Les Rencontres en vidéo

Accueillie par l'agglomération de Cergy-Pontoise, l'École nationale d'arts Paris-Cergy et la Fondation Jean-Jaurès, la première édition des Rencontres des imaginaires locaux illustre, par de multiples formes de réflexions, d'interpellations et d'échanges, l'idée essentielle selon laquelle notre futur passe par un usage utile, partagé et passionné de tous nos imaginaires.

Découvrez le [programme](#) des Rencontres des 26-27 septembre 2025 et du 15 octobre 2025

Retrouvez la [présentation](#) (en anglais) de Svitlana Usychenko, architecte-urbaniste Ro3kvit (coalition urbaine pour l'Ukraine), qui a contribué au projet « Vision intégrée du fleuve Dnipro »

[Retrouvez la pièce de théâtre](#) écrite et mise en scène par Joël Dragutin, représentée le 26 septembre 2025 au Conservatoire de Cergy (montage vidéo de Lucas Prévost).

Pour plus de contenus et de vidéos, n'hésitez pas à consulter le site de la fondation Jean Jaurès : <https://www.jean-jaures.org/publication/les-imaginaires-locaux/>

Article de de César Silva Urdaneta et Armelle Varcin : « Les imaginaires du fleuve en récit : pour une nouvelle culture de l'eau »

Dans la continuité des Rencontres des imaginaires locaux, l'article de César Silva Urdaneta et Armelle Varcin interroge le rôle des récits et des imaginaires dans la construction d'une nouvelle culture de l'eau face aux dérèglements climatiques. Dans un contexte marqué par la raréfaction de la ressource, l'intensification des crues et la fragilisation des milieux naturels, les auteurs soulignent la nécessité de dépasser les seules réponses techniques pour développer une approche collective, culturelle et territoriale de la gestion de l'eau.

À partir des travaux de la 43^e session des Ateliers de Cergy consacrée au bassin de la Seine, l'article montre comment les imaginaires du fleuve peuvent devenir des leviers d'adhésion, de responsabilité et d'action collective. Trois approches complémentaires y sont développées : la réhabilitation des « noues » comme corridors bio-culturels favorisant l'adaptation des territoires aux variations de l'eau ; la création de « chemins » écologiques inspirés des dynamiques naturelles afin de renforcer les continuités entre espaces urbains, agricoles et milieux humides ; et enfin la réintroduction d'une dimension symbolique et sensible de l'eau à travers les récits, les repères paysagers et les savoirs vernaculaires.

Ces propositions partagent une même ambition : promouvoir une vision régénérative de l'aménagement du territoire fondée sur l'hydrosolidarité, la coopération entre humains et non-humains et la prise en compte des vulnérabilités écologiques et sociales. L'article conclut que les récits constituent des outils essentiels pour rendre les transitions environnementales non seulement compréhensibles et acceptables, mais également désirables, en favorisant l'émergence d'un projet collectif d'habitabilité durable des territoires.

Découvrez l'article : <https://www.jean-jaures.org/publication/les-imaginaires-du-fleuve-en-recit-pour-une-nouvelle-culture-de-leau/>

Teamwork EUTOPIA 2025

Des étudiants européens ont imaginé la ville intergénérationnelle

Dates : Mars 2025

Lieu : Atelier en ligne mené par les Ateliers, avec des étudiants du réseau universitaire européen Eutopia

Le programme international TeamWork, dispositif d'expérience collaborative en ligne, a permis aux Ateliers de Cergy d'accueillir pour la troisième année consécutive une équipe pluridisciplinaire d'étudiants issus de grandes universités européennes, notamment Warwick, Dresde, Ljubljana et Stockholm. Cette initiative vise à connecter des organisations à des talents internationaux afin de stimuler la réflexion stratégique et la production de contenus innovants.

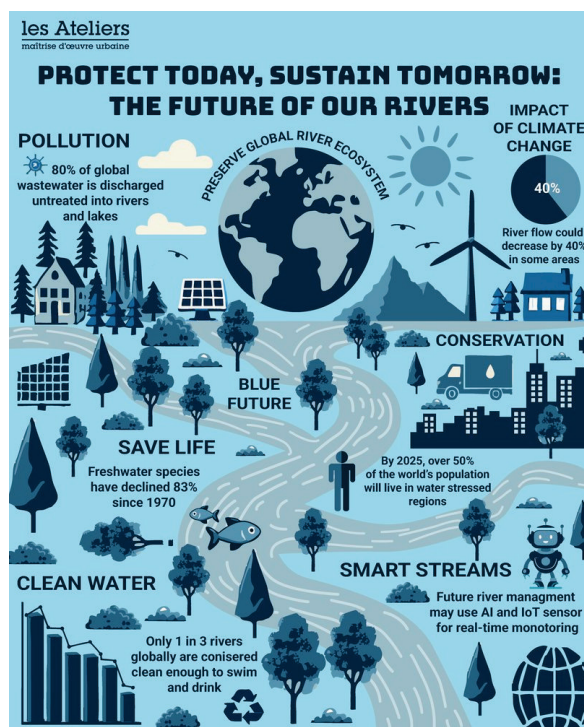
En mars 2025, pendant une période de quatre semaines, six étudiants ont travaillé en étroite collaboration avec les Ateliers de Cergy à travers des sessions régulières de brainstorming et de co-création à distance. Leur mission consistait à contribuer à la préparation du 43e Atelier international de création urbaine, consacré à la Seine, à ses affluents et à l'ensemble de son bassin versant.

Les travaux ont porté sur plusieurs enjeux structurants : le rôle du fleuve dans la construction de l'identité de la région capitale et au-delà, les moyens de préserver sa santé écologique, ainsi que les stratégies à long terme pour protéger les systèmes hydriques. Dans une approche comparative européenne, les participants ont mené des recherches sur les fleuves de leurs territoires respectifs, complétées par des observations et analyses locales.

À l'issue de ce travail collaboratif, l'équipe a élaboré une stratégie de communication destinée à valoriser ces thématiques auprès d'un public élargi, notamment via les réseaux sociaux. Plusieurs livrables ont été produits, parmi lesquels :

- Une série de trois infographies mettant en lumière les aspects clés de la préservation des rivières.
- Une collection d'images prospectives et d'avertissement pour attirer l'attention
- Une bannière intégrant des infographies sur la Seine.
- Un [article scientifique sur la reconnaissance juridique des fleuves](#).

Un grand merci à **Matej Gaberc, George Porter, Iorvik Verhoeven, Amelia Lee, Wiam Behidj et Saima Begum** pour leur participation et leur engagement dans cette initiative internationale



Participation au Sommet Climate Chance Europe Afrique 2025

Lieu : Palais du Pharo à Marseille

Date : 31 mars et le 1er avril

Participants : Delphine Baldé, Vincent Bourjaillat, Véronique Valenzuela

Cet événement a réuni les représentants des institutions européennes, collectivités locales, entreprises, organisations syndicales, associations, scientifiques et citoyens, mobilisés en particulier pour renforcer le dialogue et la coopération entre les acteurs non-étatiques concernés par les enjeux d'adaptation, et pour contribuer à renforcer les politiques d'adaptation de la France et de l'Union Européenne.



Visite d'une délégation indienne à Paris

Lieu : Quartier du Louvre

Date : 28 avril 2025

Participants : Jean-Michel Vincent, Reena Mahajan, Florence Bognoux, Véronique Valenzuela, Simon Brochard

Une délégation indienne du *Ministry of Housing and Urban Affairs (MOUA)* en charge de l'urbanisme a été accueillie par les Ateliers à Paris dans le cadre d'une mission d'échanges et de coopération autour des politiques culturelles et de l'aménagement urbain.

Cette visite a été marquée par une découverte du Musée du Louvre, permettant aux représentants indiens d'appréhender l'intégration du patrimoine culturel dans le développement urbain. Les échanges ont porté sur la valorisation des espaces publics, les parcours culturels et la mobilité autour du quartier Les Halles-Louvre.

La mission s'est poursuivie par une réunion de travail réunissant les membres de la délégation et les partenaires français afin d'envisager l'organisation d'un atelier flash à Delhi consacré au futur quartier des musées.

2.5. Publications

Synthèse de l'atelier Hyderabad 2024: Water and metropolitanisation - A bioclimatic city of lakes, Hyderabad comes full circle as Health Capital of the World

Dates de l'atelier : 24 Novembre au 7 décembre 2024

Pilotes : Florence Bournoux et Reena Mahajan

Assistant Pilots : Sasank Ivs et Rahul Palagani

Directeur des projets : Simon Brochard

Directrice des ateliers : Véronique Valenzuela

ISBN : 979-10-93009-26-1

Hyderabad, une ville bioclimatique en quête de renouveau

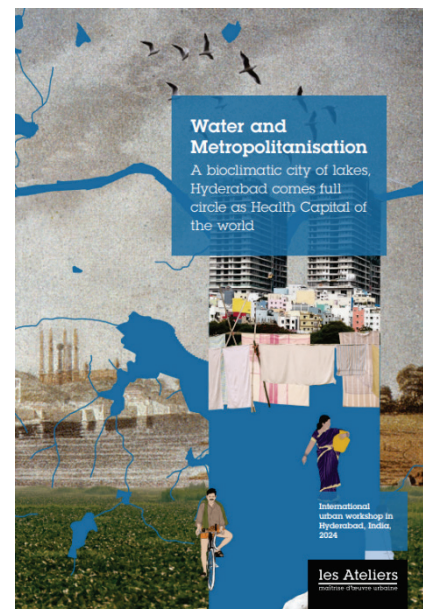
Le workshop 2024 avait donc un objectif clair : redonner à Hyderabad une vision résiliente, inspirée par son patrimoine hydrique, et l'accompagner vers un modèle urbain durable, innovant et centré sur la santé.

Un territoire analysé à plusieurs échelles

En prenant comme point de départ le Musi Riverfront Project, les participants ont élargi leur analyse à l'ensemble de la Hyderabad Métropolitain Region.

L'enjeu : imaginer un futur où les lacs, canaux, bassins versants et communautés locales redeviendraient des éléments structurants d'un développement urbain harmonieux.

Préserver les systèmes hydriques, restaurer les continuités écologiques et garantir la sécurité hydrique sont apparus comme des leviers essentiels pour préserver la santé, la qualité de vie et la prospérité de la mégapole.



<https://ateliers.org/fr/library/get/hyderabad-international-workshop-synthesis-document/>

Synthèse de l'atelier La Défense 2025 : Quartier saisons moteur de la régénération de la défense

Dates de l'atelier : 24 au 28 Janvier 2025

Pilotes : Louis Moutard, Reana Taheraly

Coordinatrice : Tifawt Loudaoui

Directeur des projets : Simon Brochard

Directrice des ateliers : Véronique Valenzuela

Partenaires : Etablissement Public Paris La Défense

Territoires focus : Quartier Saisons, La Défense

ISBN : 979-10-93009-27-8

Un processus multipartenaires pour renouveler et diversifier le regard sur le quartier Saisons- La Défense

Les Ateliers ont réalisé en 2024 et 2025 à la demande de l'établissement public Paris la Défense, un atelier flash international de 5 jours pour initier des réflexions sur la transformation et la régénération du quartier Saisons, situé aux franges est de la Défense, sur la commune de Courbevoie.



Cet atelier réunit une vingtaine de professionnels bénévoles afin de travailler et de faire des propositions concrètes pour la transformation du territoire.

Le processus de travail a été engagé à l'été 2024 par un atelier de lancement, réunissant les acteurs publics et privés du territoire. Cet événement s'est prolongé à l'automne 2024 par la réalisation de deux tables rondes qui ont permis d'échanger avec des experts sur le thème de la régénération des quartiers d'affaires dans le monde et en particulier la Défense.

Un comité des élus et des partenaires s'est ensuite tenu en Novembre 2024 pour partager les attentes et enjeux des différents acteurs et établir un premier diagnostic du quartier Saisons. Ces premières étapes ont abouti à la publication du document-sujet de l'atelier, rédigé par les co-pilotes Réana Taheraly et Louis Moutard.

L'atelier international d'urbanisme s'est déroulé du 24 au 28 Janvier.

Les propositions des 4 équipes sont compilées dans un cahier de session. Ce document a permis aux décideurs et panel d'acteurs publics et privés invités lors de la restitution d'apprécier le travail des équipes pendant cette courte mais intense période de réflexion. A l'issue des présentations, s'est tenue une discussion avec les membres du panel, élus, décideurs et représentants des institutions publiques et privées. Les pilotes ont conclu ce forum d'échange riche et productif par une synthèse et une ouverture du sujet pour alimenter la suite du processus de transformation du quartier Saisons.

Cette synthèse constitue donc la dernière étape de travail de l'atelier international d'urbanisme "Quartier Saisons, moteur de la régénération de la Défense". Elle présente une lecture transversale du sujet et des propositions ayant émergé lors de l'atelier.

<https://ateliers.org/fr/library/get/synthese-atelier-saisons-la-defense/>

Synthèse de l'atelier francilien 2025 « Aux Sources du Grand Jardin Séquanien : Écologie et habitabilité de la Seine et de ses affluents »

Dates : 08 septembre au 25 septembre 2025

Pilotes : Armelle Varcin, César Silva Urdaneta

Directeur des projets : Simon Brochard

Directrice des ateliers : Véronique Valenzuela

Coordination : Carole Adenka

Assistante logistique : Lydia Malgueta

Territoires focus : Seine Amont – Haute Vallée de la Seine, notamment la Bassée et le Nogentais.

ISBN : 979-10-93009-28-5

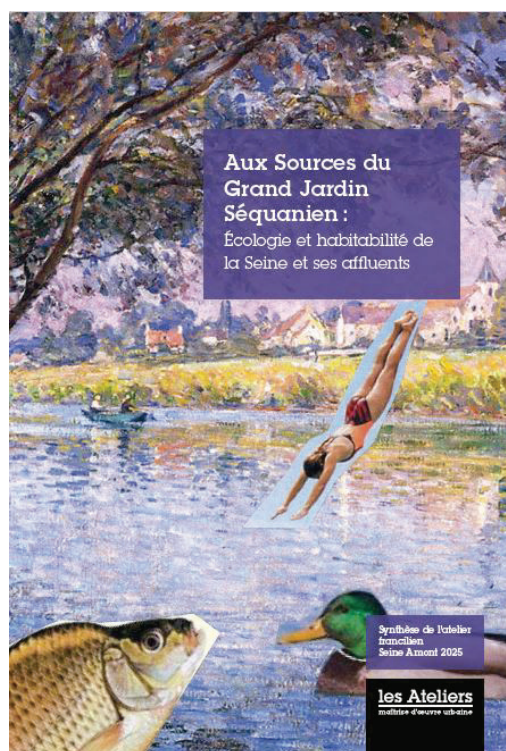
15 jeunes de nationalités et de disciplines variées ont pris part en septembre 2025 au 43e atelier de créativité urbaine et territoriale. Traditionnellement en Île-de-France, l'atelier francilien s'est, cette année, déplacée vers les territoires de la Haute-Vallée de la Seine Amont pour ouvrir la première session d'un cycle de trois ateliers sur l'avenir du bassin de la Seine.

Dans le contexte des menaces simultanées de raréfaction de l'eau et de risques d'inondations en lien avec le dérèglement climatique, Les Ateliers de Cergy ont proposé de repenser le bassin versant de la Seine. L'eau, première condition de vie, y devient matrice de relations entre la géographie, le paysage, le vivant, le minéral. Comment faire émerger alors ce Grand Jardin Séquanien, fondé sur le réseau hydrographique, la symbolique de l'eau et la puissance narrative du jardin ?

A l'issue de l'atelier, les participants ont su proposer des visions d'avenir pour ces territoires, audacieuses et inspirantes. Entre écologie urbaine, résilience fluviale et nouvelles formes d'habiter, leurs projets ouvrent des perspectives originales pour le futur du bassin séquanien.

Rédigée par Armelle Varcin et Cesar Silva Urdaneta, pilotes de la session, la synthèse offre une analyse transversale des propositions faites par les équipes internationales et propose une série de leçons pour une mise en action d'une culture des vulnérabilités et de pratiques régénératives dans les territoires.

<https://ateliers.org/fr/library/get/aux-sources-du-grand-jardin-sequanien-synthese/>



Pour changer le monde, rêvons-le ! Agir avec les imaginaires

Cahier de tendances, fondation Jean Jaurès, édition de l'Aube

Date de publication : décembre 2025

ISBN : 978-2-8159-7048-8

Rédacteurs : Bertrand Warnier, Véronique Valenzuela

Partenaires : Fondation Jean Jaurès

Face aux mutations urbaines, sociales, environnementales et humaines, il devient essentiel d'ouvrir des espaces de réflexion capables de dépasser les cadres habituels, les réponses toutes faites et les contraintes immédiates.

C'est dans cet esprit que s'inscrit *Pour changer le monde, rêvons-le ! Agir avec les imaginaires*, publié par la Fondation Jean-Jaurès. Ce cahier de tendances réunit des regards croisés – urbanistes, philosophes, analystes, penseurs et praticiens – autour d'une idée fondamentale : l'imagination constitue une force de transformation collective.

Loin d'être un simple exercice spéculatif, l'imaginaire permet d'explorer d'autres futurs possibles, de réinterroger nos manières d'habiter, de produire la ville, de vivre ensemble et d'agir pour le bien commun. Il ouvre des perspectives nouvelles là où les approches classiques se heurtent parfois à leurs propres limites.

Notre démarche aux Ateliers repose précisément sur cette capacité à faire émerger, en un temps court, des visions intuitives, audacieuses et sensibles. Nous ne cherchons pas à nous substituer aux experts ni aux décideurs. Nous proposons plutôt un espace de liberté intellectuelle et collective, affranchi des tabous, des logiques strictement sectorielles ou des impératifs commerciaux immédiats. Cette liberté permet souvent de révéler des potentiels invisibles, de déplacer les regards et de faire naître des scénarios inattendus pour les territoires.

À travers les contributions de Jérôme Fourquet, Ariella Masbouni, Xavier Pavie, Mathilde Tchounikine, Véronique Valenzuela et Bertrand Warnier, ce livre prolonge cette ambition : remettre les imaginaires au cœur de l'action publique, de la réflexion urbaine et de la construction des futurs souhaitables.

Parce que transformer le monde commence par la capacité à le rêver.

https://editionsdelaube.fr/catalogue_de_livres/pour-changer-le-monde-revons-le/



2.6. Rapport de gouvernance 2025

Conseil d'Administration – Mardi Le 4 Mars 2025 – 17h30 – au Cocoon, 7 Rue Treilhard 75008 Paris.

Ordre du jour :

- Accueil et ouverture par le Président,
- Bilan de l'activité 2024, présentation des productions
- Retour sur la démarche de réflexion collective « l'atelier des Ateliers » menée en 2024 et suites à donner
- Présentation des ateliers et autres actions prévues en 2025 en France et à l'étranger
- Examen du budget 2025, discussion sur les pistes de financement et nouveaux partenariats
- Questions diverses
- Clôture par le Président.

Conseil d'Administration – Mardi Le 3 Juin 2025 – 17h30 – au Cocoon, 11 Avenue Philippe - Auguste 75001 Paris.

Ordre du jour :

- Accueil et ouverture par le Président,
- Bilan de l'activité 2024, incluant la présentation des actions réalisées, la mise en valeur des productions, ainsi que les comptes de l'exercice 2024
- Présentation des perspectives pour 2025, incluant les ateliers et activités prévues en France et à l'étranger
- Examen du budget prévisionnel 2025, discussion sur les sources de financement potentielles
- État d'avancement sur l'organisation de l'Assemblée générale 2025, avec un point sur le lieu et la date proposés
- Éléments financiers et obligations légales :
Arrêté des comptes 2024 et présentation du bilan financier par le trésorier, vote de la résolution 1
Définition de la liste des membres actifs votants à l'AG, vote de la résolution 3
Validation des modalités de tenue de l'AG (lieu et date), vote de la résolution 2
- Renouvellement du Conseil d'administration 2025 :
Point sur les membres sortants, présentation des candidats, échanges avec les membres
- Questions diverses
- Clôture de la séance par le Président

Conseil d'Administration – Mardi Le 24 Juin 2025 – 20h00 – au 62 Bis rue de Mouzaia 75019 Paris.

Ordre du jour :

- Accueil et ouverture par le Président,
- Vote de la résolution : Election des membres du Bureau 2025
- Clôture de la séance par le Président

Conseil d'Administration *Annulé* – Mercredi Le 10 septembre 2025 – 18h – à la Caisse des Dépôts, 15 quai Anatole 75007 Paris.

Ordre du jour :

- Présentation des nouveaux membres et tour de table de l'ensemble du CA
- Rôles et missions du Conseil d'administration
- Discussion stratégique sur les perspectives d'évolution des Ateliers (partenariats, « atelier des Ateliers », etc.)
- Réflexion sur les projets d'ateliers et sur l'adaptation des formats : contexte de guerre en Ukraine, atelier multisite au Ghana, perspectives de groupement pour réponse à un appel d'offres en RD Congo.
- Discussions ouvertes

Conseil d'Administration – Lundi Le 1er décembre 2025 – 17h30 – au Cocoon, 7 Rue Treilhard 75008 Paris.

Ordre du jour :

- Accueil et ouverture de la séance par le Président
- Présentation des nouveaux membres du conseil d'administration
- Statuts et rôle du conseil d'administration
- Groupes de travail sur la Stratégie et les financements en 2026 / 2027
- Questions diverses
- Clôture de la séance par le Président

Assemblée Générale – Mardi 24 Juin 2025- 17h30 – au 62 bis rue de Mouzaia 75019 Paris et en visio-conférence.

Ordre du jour :

- Accueil, installation dans la salle
- Introduction du Président
- Présentation du rapport d'activité et financier de l'année 2024
 - Travaux de l'année 2024 sur les différents ateliers, activités et « l'atelier des Ateliers »
 - Bilan financier de l'année 2024, rapport du trésorier et du commissaire aux comptes
- Echanger sur le renouvellement du conseil d'administration et présentation des nouveaux profils
- Perspectives 2025/2026
- Présentation de l'atelier francilien 2025
- Discussions ouvertes
- Clôture par le Président



Les comptes annuels

3. Présentation des comptes annuels 2025



LES ATELIERS INTERNATIONAUX DE MAITRISE D'ŒUVRE URBAINE DE CERGY PONTOISE

Association régie par la Loi du 1er juillet 1901

Immeuble Le Verger – Rue de la Gare

95000 Cergy-Pontoise

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2025

LES ATELIERS INTERNATIONAUX DE MAITRISE D'ŒUVRE URBAINE DE CERGY PONTOISE

Association régie par la Loi du 1er Juillet 1901

Immeuble Le Verger – Rue de la Gare

95000 Cergy-Pontoise

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2025

Aux Membres,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association Les Ateliers Internationaux de Maîtrise d'œuvre de Cergy-Pontoise relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les incidences de la première application des règlements ANC n°2022-06 et 2023-03 exposées dans l'annexe des comptes annuels.

Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.821-53 et R.821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport d'activité du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'assemblée générale.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs. Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion.

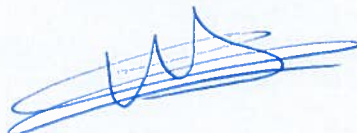
Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation.
S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Nogent sur Marne, le 19 juin 2026
Le commissaire aux comptes

IN EXTENSO IDF AUDIT

Christian SERPAUD



Associé

Pièces annexées : Bilan, Compte de résultat, Annexe

Bilan Actif

Etat exprimé en euros Règlement ANC 2022-06		31/12/2025			31/12/2024
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	Frais d'établissement (I)				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Imm. inc. en cours, avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
ACTIF CIRCULANT	Installations techniques, mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles	38 682	38 265	417	1 350
	Imm. corp. en cours, avances et acomptes				
	BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations	300		300	300
	Créances rattachées à des participations				
	Titres imm. de l'activité de portefeuille				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
COMPTES DE REGULARISATION	Autres immobilisations financières	581		581	581
	TOTAL (II)	39 563	38 265	1 298	2 231
	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières et autres approvisionnements				
	En-cours de production				
	Produits finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (2)				
	Créances clients, usagers et comptes rattachés				
TOTAL ACTIF (I à VII)	Créances reçues par legs ou donations				
	Autres créances	55 467		55 467	113 372
	Charges constatées d'avance	4 172		4 172	3 272
	Valeurs mobilières de placement				
	Instruments financiers et jetons détenus				
	Disponibilités	100 214		100 214	234 682
	TOTAL (III)	159 853		159 853	351 326
	Frais d'émission des emprunts (IV)				
	Primes de remboursement des emprunts (V)				
	Ecarts de conversion et différences d'évaluation Actif (VII)				
	TOTAL ACTIF (I à VII)	199 416	38 265	161 151	353 557

(1) dont immobilisations financières à moins d'un an

581

(2) dont créances à plus d'un an

Bilan Passif

Etat exprimé en euros
Règlement ANC 2022-06

31/12/2025

31/12/2024

FONDS PROPRES	Fonds propres sans droit de reprise		
	Fonds propres avec droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Ecart de réévaluation		
	Réserves		
	Réserves statutaires ou contractuelles	100 000	100 000
	Réserves pour projet de l'entité	36 050	36 050
	Autres		
	Report à nouveau	35 210	(6 448)
	Excédent ou déficit de l'exercice	(73 180)	41 658
	Total des fonds propres (situation nette)	98 079	171 259
	Fonds propres consommables		
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des autres fonds propres		
	Total des fonds propres	98 079	171 259
Fonds reportés et dédiés	Fonds reportés liés aux legs ou donations		
	Fonds dédiés sur subventions d'exploitation		
	Fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes		
	Fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public		
	Total des fonds reportés et dédiés		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges	113	7 842
	Total des provisions	113	7 842
DETTES	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit		
	Emprunts et dettes financières divers (2)		
	Instruments financiers à terme		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	34 639	54 549
	Dettes des legs ou donations		
	Dettes fiscales et sociales	11 252	19 148
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes		4 011
	Produits constatés d'avance	17 068	96 747
	Total des dettes (1)	62 959	174 456
	Ecart de conversion et différences d'évaluation - Passif		
	TOTAL PASSIF	161 151	353 557
	(1) Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)	62 959	174 456
	(2) Dont emprunts participatifs		

Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros
Règlement ANC 2022-06

31/12/2025

31/12/2024

		12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Cotisations	20 400	22 231
	Vente de biens et services		
	Ventes de biens		
	dont ventes de dons en nature		
	Ventes de prestations de service		
	dont parrainages		
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions	214 829	482 591
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
	Ressources liées à la générosité du public		
	Dons manuels	2 250	
	Mécénats		
	Legs, donations et assurances-vie		
	Contributions financières	40 000	
	Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions	7 729	248
	Utilisations des fonds dédiés		19 264
	Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		
	Autres produits	1 906	5 491
Total des produits d'exploitation		287 115	529 825
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises		
	Variation de stocks		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements		
	Variation de stocks		
	Autres achats et charges externes	161 912	275 452
	Aides financières		
	Impôts, taxes et versements assimilés	2 302	1 516
	Salaires	145 021	144 168
	Cotisations sociales	50 923	43 880
	Dotation aux amortissements et dépréciations	932	1 036
	Dotation aux provisions		7 842
	Reports en fonds dédiés		
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées		
	Autres charges	771	2 866
Total des charges d'exploitation		361 861	476 761
RESULTAT D'EXPLOITATION		(74 746)	53 064

Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros
Règlement ANC 2022-06

31/12/2025

31/12/2024

RESULTAT D'EXPLOITATION		(74 746)	53 064
PRODUITS FINANCIERS	De participation	1 566	1 849
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés		
	Reprises sur dépréciations et provisions		
	Différences positives de change		
	Produits des immobilisations financières cédées		
	Produits nets sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie		
Total des produits financiers		1 566	1 849
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées		
	Différences négatives de change		
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
	Charges nettes sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie		
Total des charges financières			
RESULTAT FINANCIER		1 566	1 849
RESULTAT COURANT avant impôts		(73 180)	54 913
	Produits exceptionnels		448
	Charges exceptionnelles		13 703
RESULTAT EXCEPTIONNEL			(13 255)
Participation des salariés aux résultats			
Impôts sur les bénéfices			
TOTAL DES PRODUITS		288 681	532 122
TOTAL DES CHARGES		361 861	490 464
EXCEDENT ou DEFICIT		(73 180)	41 658
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Dons en nature			
Prestations en nature		34 685	60 655
Bénévolat			
TOTAL		34 685	60 655
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Secours en nature			
Mise à disposition gratuite de biens		34 685	60 655
Prestations			
Personnel bénévole			
TOTAL		34 685	60 655

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Informations générales et faits significatifs de l'exercice

Objet et périmètre de l'Association :

Les Ateliers, association à but non lucratif créée en 1982 par les urbanistes de la Ville Nouvelle de Cergy-Pontoise, organise en France et à l'étranger des ateliers de production collective au service du projet territorial, permettant de porter un regard nouveau, varier les échelles, oublier les frontières administratives, revisiter les territoires.

Ces ateliers durent de quelques jours à plusieurs semaines en fonction des thématiques et des territoires. Ils regroupent et réunissent plusieurs dizaines de participants, experts juniors ou seniors, qui travaillent en équipes internationales et pluridisciplinaires.

Le travail collectif de production est accompagné par des professionnels et rythmé par des rencontres et des forums d'échanges. Chaque sujet est choisi et préparé avec les autorités locales.

L'association organise également des formations-actions à destinations des professionnels du domaine de l'aménagement du territoire.

Faits marquants de l'exercice

Au cours de l'exercice, l'Association a concrétisé deux ateliers en France, un atelier senior-expert et un atelier junior.

A l'international, deux petites participations ont pu voir le jour à Porto-Novo-Bénin en lien avec l'association Ouadada et l'autre en Ukraine en partenariat avec la ville de Lutsk et Urba2000.

D'autres activités de réflexion, de production et de débat ont été portées par les Ateliers en lien avec de nombreux partenaires scientifiques: les Rencontres des Imaginaires Locaux, un séminaire productif, des tables rondes thématiques, ainsi que de nombreuses publications.

L'année 2025 a également été marquée par le départ à la retraite de l'ancienne directrice, en poste depuis 2015, et par la prise de fonction de la nouvelle directrice, déjà directrice par intérim depuis février 2024.

Événements postérieurs à la clôture

Néant

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

Principes et méthodes comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Les comptes annuels ont été établis en conformité avec :

- Le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2022-06 du 4 novembre 2022 modifiant le règlement ANC n°2014-03 du 5 juin 2014
- Le règlement ANC 2018-06 du 5 décembre 2018 actualisé du règlement de l'Autorité des normes comptables n°2023-03 du 7 juillet 2023
- Les articles 123-12 à 123-28 du Code de Commerce

Le bilan de l'exercice présente un total de **161 151** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **288 681** euros et un total **charges** de **361 861** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **-73 180** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2025** et finit le **31/12/2025**.

Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Changement de présentation lié à l'application du règlement ANC n° 2022-06

À compter de l'exercice ouvert le 1er janvier 2025, l'association applique le nouveau règlement n°2023-03 de l'Autorité des normes comptables modifiant le règlement ANC2018-06 en coordination avec le nouveau règlement ANC 2022-06 relatif à la modernisation des états financiers.

Cette première application, traitée comme un changement de méthode comptable, a entraîné des adaptations de présentation et, le cas échéant, des reclassements ayant un impact sur certains postes des comptes annuels. Les effets de ce changement sont les suivants :

Impacts de la nouvelle définition du résultat exceptionnel sur l'exercice 2025

À compter du 1er janvier 2025, conformément à l'article 513-5 du PCG, le résultat exceptionnel comprend :

- les produits et charges directement liés à un événement majeur et inhabituel et qui n'auraient pas

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

été constatés en l'absence de cet événement ;

- les écritures comptables d'origine exclusivement fiscale, telles que les amortissements dérogatoires ;
- les changements de méthodes comptables comptabilisés en résultat, lorsque leur traitement en capitaux propres est exclu en raison de dispositions fiscales ;
- les corrections d'erreurs, à l'exception de celles qui concernent des écritures initialement imputées directement sur les fonds propres.

Ce changement entraîne le classement en résultat courant d'opérations qui avant l'application du nouveau règlement étaient comptabilisées par nature en résultat exceptionnel.

Présentation de la colonne comparative (exercice 2024)

Des reclassements et des regroupements ont été opérés dans la colonne comparative « 31-12-2024 », entre des lignes du bilan ou du compte de résultat, pour respecter le nouveau format des états financiers :

- les immobilisations incorporelles en cours sont regroupées avec les avances et acomptes ;
- les provisions, qui étaient présentées sur une seule ligne, sont désagrégées en distinguant les provisions pour risques et les provisions pour charges ;
- la ligne « Charges constatées d'avance » est remontée entre la rubrique des « Créances » et celle des « Valeurs mobilières de placement » ;
- les transferts de charges d'exploitation sont présentés dans le poste « Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions » ;
- les charges et produits exceptionnels sont regroupés sur les deux lignes « Produits exceptionnels » et « Charges exceptionnelles »

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Informations sur les postes du bilan

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens, soit :

- Mobilier : 3 ans
- Matériel informatique : 5 ans

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Autres réserves

Les autres réserves s'élèvent à 36 050€. Elles sont composées d'excédant réalisés par l'association au cours des exercices 2017, 2018 et 2019.

Informations sur le compte de résultat

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Cotisations

L'entité appelle des cotisations auprès de ses membres. Le fait générateur retenu pour la comptabilisation de ces cotisations est l'encaissement.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

Les cotisations des membres de l'Association sont fixées selon les modalités suivantes :

Adhésions d'individus :

- Professionnels imposés en France : 80 €
- Professionnels non imposés en France : 30 €
- Etudiants ou situation particulière : 20 €
- Membre bienfaiteur : 200 €

Adhésions de structures (universités, instituts, associations, collectivités...) :

- Adhésion classique : 550 € et plus
- Parrain : 1 800 €
- Adhésion de soutien : 2500 €, 5000 €, 10 000 €, 15 000€

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Autres informations

Contributions volontaires en nature

L'Association a bénéficié de contributions volontaires en nature à hauteur de 34 685€ réparti par Atelier de la manière suivante:

Atelier	Valorisation bénévolat (en €)
Hyderabad	420 €
Cameroun	280 €
La Défense	7 000 €
Porto Novo	280 €
Atelier Francilien	25 375 €
Ukraine	1 330 €
Total	34 685 €

Effectif salarié

Au 31 décembre 2025, l'effectif s'établit à quatre salariés.

Cet effectif se répartit comme suit :

- Deux salariés font partie du collège cadre;
- Deux salariés font partie du collège non cadre.

Honoraires du commissaire aux comptes

Les honoraires de commissaire aux comptes ont été provisionnées à hauteur de 11 160 € TTC au titre de l'exercice 2025.

Engagement de départ à la retraite

Le montant des droits acquis par les salariés pour les indemnités de départ à la retraite à la date de clôture de l'exercice, pour les salariés embauchés en contrat à durée indéterminée font l'objet d'une comptabilisation à partir de l'exercice 2025.

Les paramètres économiniques, sociaux et techniques retenus sont :

Paramètres économiques :

L'augmentation annuelle des salaires :

- o 1% Constant pour la catégorie : Cadres

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

- o 1% Constant pour la catégorie : Non Cadres

Le taux d'actualisation et de revalorisation annuelle nette du fonds est de : 3.8 % (inflation comprise).

Paramètres sociaux : Paramètres sociaux

Le départ est prévu, sauf dérogation individuelle, à :

- o 64 ans pour la catégorie : Cadres
- o 64 ans pour la catégorie : Non Cadres

Le taux de rotation retenu est :

- o 1 % constant pour la catégorie : Cadres
- o 1 % constant pour la catégorie : Non Cadres

Le taux de charges sociales patronales est :

- o 40 % pour la catégorie : Cadres
- o 40 % pour la catégorie : Non Cadres

Le départ intervient à l'initiative du salarié.

Paramètre technique

- o L'année des calculs retenue est 2025.
- o La table de mortalité utilisée est la table réglementaire INSEE 2018-2020 - données def.
- o La méthode de calcul retenue est la méthode : ANC 2021.

Montant des rémunérations des plus hauts cadres dirigeants, bénévoles et salariés de l'association

Conformément à la loi 2006-586 du 23 mai 2006, nous vous informons que les dirigeants des Ateliers Internationaux sont les membres du conseil d'administration, à ce titre, ne perçoivent aucune rémunération.

Absence de fonds en provenance de l'étranger

Conformément aux dispositions de l'article 4-1 de la loi n°2021-1109 du 24 août 2021 confortant le respect des principes de la République, l'association n'a perçu, au cours de l'exercice 2025, aucun financement en provenance de l'étranger relevant de l'article L.612-1 du Code monétaire et financier.

Immobilisations

Etat exprimé en euros
Règlement ANC 2022-06

Etat exprimé en euros Règlement ANC 2022-06		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2025
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Donations temporaires d'usufruit						
	Autres						
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencé aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers						
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	42 763				4 081	38 682
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	42 763				4 081	38 682
BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES							
FINANCIERES	Participations	300					300
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	581					581
	TOTAL IMMOBILISATION S FINANCIERES	881					881
TOTAL		43 644				4 081	39 563

Amortissements

Etat exprimé en euros		Durée ou taux	Mode d' amts	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2025
					Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Donations temporaires d'usufruit						
	Autres						
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agencement aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Autres Instal., agencement, aménagement divers						
	Matériel de transport						
Matériel de bureau, mobilier			41 413	932	4 081	38 265	
Emballages récupérables et divers							
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES				41 413	932	4 081	38 265
TOTAL				41 413	932	4 081	38 265

Provisions

Etat exprimé en euros

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2025
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMEENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres	7 842		7 729	113
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	7 842		7 729	113
	Sur immobilisations { incorporelles corporelles legs ou donations des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients, usagers				
	Sur créances reçues par legs ou donations				
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION				
TOTAL GENERAL		7 842		7 729	113
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles				7 729	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

Créances et Dettes

Etat exprimé en **euros**
Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	581		581
	Clients, usagers douteux ou litigieux			
	Autres créances clients, usagers			
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	55 467	55 467	
	Confédération, fédération, union, entités affiliées			
	Créances reçues par legs ou donations			
	Débiteurs divers			
	Charges constatées d'avance	4 172	4 172	
	TOTAL DES CREANCES	60 220	59 639	581
	Prêts accordés en cours d'exercice			
	Remboursements obtenus en cours d'exercice			
	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

		31/12/2025	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	34 639	34 639		
	Dettes des legs ou donations				
	Personnel et comptes rattachés	3 739	3 739		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	5 834	5 834		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	1 679	1 679		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Confédération, fédération, union, entités affiliées				
	Autres dettes				
	Dettes représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance	17 068	17 068		
	TOTAL DES DETTES	62 959	62 959		
	Emprunts souscrits en cours d'exercice				
	Emprunts remboursés en cours d'exercice				
	Emprunts dettes associés (personnes physiques)				

Etat exprimé en euros Règlement ANC 2022-06		Fonds propres clôture 31/12/2024	Affectation du résultat N-1	Augmentation	Diminution ou consommation	Fonds propres clôture 31/12/2025
Fonds propres sans droit de reprise						
Fonds propres avec droit de reprise						
Ecart de réévaluation						
Réserves statutaires ou contractuelles	100 000					100 000
Réserves pour projet de l'entité	36 050					36 050
Autres réserves						
Report à nouveau	(6 448)	41 658				35 210
Excédent ou déficit de l'exercice	41 658	(41 658)		73 180		(73 180)
Situation nette	171 259			73 180		98 079
Fonds propres consommables						
Subventions d'investissement						
Provisions réglementées						
TOTAL	171 259			73 180		98 079

Produits constatés d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	31/12/2025
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION			17 068
ATELIER OUADADA BENIN		12 750	
ATELIER HYDERAD		4 318	
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL			17 068

3.2. Rapport de gestion du Conseil d'Administration

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire conformément aux prescriptions de la loi et des statuts de l'association, pour soumettre à votre examen et à votre approbation les comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2025.

I - PRESENTATION DES COMPTES - ACTIVITES - RESULTATS

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total produits de 288 681 euros et un total charges de 361 861 euros. Ce qui élève le résultat à un déficit de 73 180 euros.

L'exercice considéré débute le 01/01/2025 et finit le 31/12/2025. Il a une durée de 12 mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Ce qui amène à un résultat d'exploitation de l'année 2025 déficitaire de 73 180 euros contre une année 2024 excédentaire de 41 658 euros au cours de l'exercice précédent.

En 2025, les perspectives pour l'année s'annonçaient compliquées car de nombreux ateliers sont en phase émergente ou exploratoire ce qui n'a pas amené de nouveaux contrats signés durant l'année 2025.

II - FILIALES ET PARTICIPATIONS

Notre association n'a aucune filiale et ne détient aucune participation significative.

III - EVENEMENTS IMPORTANTS ET EVOLUTION PREVISIBLE DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

L'association a subi le départ à la retraite de la Directrice Christine Lepoittevin. Le budget 2025 avait provisionné un fond pour assumer les coûts liés à cet arrêt maladie et à son départ à la retraite.

IV - ACTIVITE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

L'association n'a eu au cours de l'exercice aucune activité particulière dans ce domaine.

V - APPROBATION DES COMPTES ET AFFECTATION DU RESULTAT

1°) Approbation des comptes

Le Conseil d'Administration vous propose d'adopter les comptes tels qu'ils vous sont présentés et les opérations de gestion qu'ils traduisent.

2°) Affectation du résultat

Il vous est proposé d'accepter le bilan de l'exercice présente un total de 161 151 euros. Le compte de résultat affiche un total produits de 288 681 euros et un total charges de 361 861 euros, dégageant ainsi un résultat négatif de - 73 180 euros, amenant les fonds propres à un solde créditeur de + 98 079 euros contre 171 259 euros à la fin de l'exercice 2024.

Les rapports de votre Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes et les documents comptables qui ont été mis à votre disposition doivent vous permettre de statuer en connaissance de cause sur les comptes de cet exercice social et les opérations de gestion de votre association.

Le Conseil d'Administration vous propose d'adopter les résolutions qui vous sont présentées et de lui donner quitus entier de sa gestion.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

3.3. Rapport de la trésorière

L'association a connu une importante baisse de l'activité en 2025. Les produits d'exploitation enregistrent une baisse d'environ 50 % par rapport à 2024.

Cette évolution s'explique principalement par le caractère exceptionnellement dynamique de l'année 2024, qui avait été marquée par :

- un atelier francilien ;
- deux ateliers internationaux majeurs (Cameroun et Inde) ;
- la préparation de l'atelier de La Défense.

À l'inverse, l'année 2025 a connu une activité plus réduite avec :

- le maintien de l'atelier francilien ;
- un seul atelier professionnel au format « flash » à La Défense, dont l'essentiel de l'organisation avait été réalisé dès 2024 ;
- l'absence d'ateliers internationaux.

Cette contraction de l'activité a mécaniquement entraîné une diminution des financements et des subventions associés aux projets.

Par ailleurs, l'association doit également faire face à une baisse progressive des soutiens publics accordés à l'atelier francilien, dans un contexte où les collectivités territoriales et les institutions publiques rencontrent des difficultés croissantes pour maintenir leurs niveaux de financement.

Analyse générale de l'exercice 2025

L'exercice 2025 constitue avant tout une année de contraction d'activité après une année 2024 exceptionnellement dynamique.

L'année 2023 présentait déjà un résultat négatif, ce qui confirme une activité encore très cyclique, fortement dépendante du calendrier des ateliers et de leur phase de développement.

Le déficit constaté en 2025 ne traduit pas une dérive des dépenses de fonctionnement. Il résulte principalement :

- de la baisse importante du nombre de projets financés ;
- de la diminution des subventions ;
- de l'absence d'ateliers internationaux ;
- du décalage structurel entre les phases de préparation des ateliers et leurs retombées financières.

Dans le même temps, l'association a poursuivi un important travail de rationalisation de ses charges.

Une diminution importante des charges

L'année 2025 se caractérise également par une baisse des charges de fonctionnement, principalement liée :

- à la diminution du nombre d'ateliers et des dépenses opérationnelles correspondantes ;
- au départ à la retraite de Christine, qui entraîne une réduction progressive de la masse salariale.

L'impact complet de cette diminution ne sera pleinement visible qu'en 2026, première année comptabilisée avec un salarié permanent en moins sur l'ensemble de l'exercice.

Le passage de cinq à quatre salariés représente une réduction de 20 % de l'équipe permanente. Si cette évolution contribue à alléger les charges structurelles de l'association, elle met également en évidence une forte tension organisationnelle et une fragilité accrue dans le fonctionnement quotidien de la structure.

Évolution des financements structurels

Les partenariats franciliens pluriannuels se maintiennent mais avec des montants progressivement plus faibles. En une dizaine d'années, les financements annuels sont passés d'environ 350 000 € à 150 000 €.

Autrefois, ces financements permettaient de couvrir l'ensemble des charges structurelles de l'association, notamment les charges salariales et les frais fixes. Ce n'est aujourd'hui plus le cas.

En parallèle, l'association a mis en place une comptabilité analytique afin de mieux identifier le temps consacré à chaque atelier et de rationaliser l'organisation financière. L'objectif est que chaque atelier, y compris l'atelier francilien, contribue désormais au financement des charges de structure.

Perspectives pour 2026

L'année 2026 s'ouvre sur des perspectives de développement plus favorables pour l'association, avec plusieurs projets en cours de concrétisation.

Une mission exploratoire menée au Ghana au début de l'année a permis de faire émerger un projet d'envergure sur deux ans, prévoyant l'organisation d'ateliers dans plusieurs villes du nord du Ghana. Ce programme devrait contribuer à renforcer la stabilité financière de l'association sur les exercices 2026 et 2027.

Par ailleurs, un partenariat fort est en train de se développer avec Expertise France, ouvrant la perspective de nouveaux projets et de collaborations à venir.

Les activités en 2026

4. Prévisions 2026



4.1. L'atelier francilien junior en 2026

Cycle ateliers séquanien

44ème atelier francilien 2026 : Aux rythmes de l'eau – Imaginer la métropole séquanienne

Atelier d'étudiants et jeunes professionnels / France

Dates : 7 au 25 septembre 2026

Pilotes : César Silva Urdaneta et Laura Châtaigner

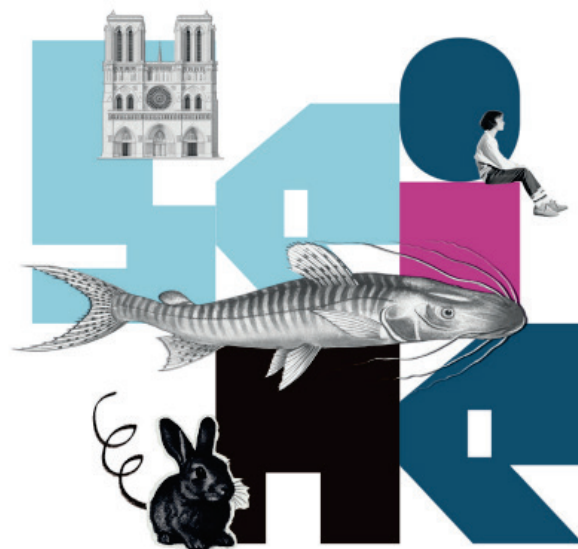
Assistante-pilote : Clotilde Trivin

Directeur de projets : Simon Brochard

Directrice des ateliers :

Véronique Valenzuela

Date du Jury : 25 septembre



**Aux rythmes de l'eau
Imaginer la métropole séquanienne**

Partenaires : Agglomération de Cergy-Pontoise, EPF Ile-de-France, Métropole du Grand Paris, Ministère de l'aménagement du territoire et de la décentralisation, Ministère de la transition écologique, Institut CDC pour la recherche, Urba 2000, Grand Paris Aménagement, Syndicat Départemental Des Eaux de l'Aube, La Seine en Partage, Val d'Oise département, Institut Paris Région, Moret-Loing-et-Orvanne, Ville de Paris, Académie du Climat, ESSEC, CY Cergy Paris Université, Ecole Nationale Supérieure d'Arts de Paris Cergy, Eutopia, Ile de France, Label Living with Rivers

Territoires focus : Bassin de la Seine dans la métropole dense, Métropole du Grand Paris

Du 7 au 25 septembre 2026 se tiendra le 44e atelier francilien des Ateliers de Cergy-Pontoise, consacré aux transformations de la métropole parisienne à partir de l'eau et du vivant. Inscrit dans le cycle « Écologie et habitabilité de la Seine et de ses affluents », ce travail collectif explore les devenir du bassin séquanien dans un contexte de raréfaction de la ressource, d'intensification des risques hydrologiques et de recomposition des équilibres territoriaux.

Territoire à la fois central et vulnérable, la métropole parisienne concentre populations, infrastructures, réseaux et fortes inégalités d'accès aux ressources et aux espaces de fraîcheur. L'eau y est omniprésente mais souvent invisible - fleuve, affluents, nappes, réseaux - alors même qu'elle structure profondément les équilibres écologiques, sociaux et urbains du territoire. À partir de cette réalité, l'atelier propose de considérer l'eau non plus seulement comme une contrainte à maîtriser, mais comme un point de départ pour repenser les manières d'habiter, de produire et de gouverner la métropole.

L'enjeu

est d'explorer le passage d'une logique de maîtrise à des formes de cohabitation avec le vivant, capables de rendre la métropole plus habitable, résiliente et solidaire.

L'atelier s'appuie sur deux entrées complémentaires : la métropole jardin comme horizon de projet, et le temps comme méthode pour lire les dynamiques territoriales. La métropole jardin esquisse un territoire où milieux vivants, usages et infrastructures coévoluent, en cherchant moins à maîtriser l'eau qu'à composer avec ses cycles, ses variations et ses interdépendances. Elle invite ainsi à relire la métropole depuis ce qui infiltre, relie, rafraîchit et soutient les conditions d'habitabilité. Le temps, envisagé comme une mosaïque de temporalités - du temps long des sols et des nappes aux rythmes quotidiens des habitants, des héritages infrastructurels aux dynamiques du projet et de l'action publique - permet quant à lui d'éclairer les décalages, tensions et trajectoires qui traversent les territoires de l'eau.

À travers cette approche, l'atelier explore plusieurs enjeux complémentaires : les formes d'habitabilité liées à l'eau et au vivant, les solidarités qui relient la métropole à ses territoires d'appui et à ses systèmes productifs, ainsi que les conditions de coopération permettant d'accompagner les transformations écologiques et sociales dans la durée. Il s'agira notamment d'interroger les relations entre logement, infrastructures, espaces productifs, usages et milieux aquatiques, de rendre visibles les interdépendances territoriales souvent invisibles, et d'identifier des leviers d'action concrets mobilisant à la fois acteurs publics, initiatives citoyennes et outils fonciers pour transformer la métropole à partir de ses eaux.

Calendrier des événements :

16 juin : Rencontres de la Seine Métropolitaine à l'Académie du Climat

7, 8 et 9 septembre : Visites de territoires

9 septembre : Séminaire et ouverture de l'Atelier à l'Institut Paris Region

18 septembre : Forum d'échange à Paris

25 septembre : Jury final et clôture de l'Atelier à l'Académie du Climat

4.2. Les ateliers professionnels en France et à l'étranger en 2026

Atelier Shaping Greater Tamale: towards a planned and resilient Shaping

Atelier international de professionnels

Dates : 29 juin au 9 juillet 2026

Pilotes : Hanaà Msallak et Craig Kensley

Coordinatrice : Carole Adenka

Directeur des projets : Simon Brochard

Directrice des ateliers : Véronique Valenzuela

Partenaires : Expertise France / Projet Sustainable Cities (UE)

Du 1er au 10 février 2026, Les Ateliers ont mené une mission exploratoire dans le nord du Ghana en partenariat avec Expertise France, dans le cadre du projet Sustainable Cities - UE.



Programme de travail

Un atelier de dix jours sur le Grand Tamale est prévu fin juin 2026. Il s'inscrit dans le cadre du projet Sustainable Cities, financé par l'Union européenne et mis en œuvre par Expertise France auprès du Ministère des collectivités locales du Ghana (MLGCRA). Il vise à accompagner six villes en forte croissance du Nord Ghana, dont le Grand Tamale, dans leur Développement urbain durable.

Quinze professionnels sélectionnés (dont neuf participants ghanéens) travailleront en équipes pluridisciplinaires pour produire des propositions concrètes à différentes échelles pour le Grand Tamale. Ces propositions alimenteront directement les Schémas de Développement Spatial (SDF), les Plans de Structure et les Plans Locaux en cours d'élaboration pour la zone.

Le sujet : une vision et des outils pour le Grand Tamale

La métropole de Tamale occupe une position stratégique au nord du Ghana et sur le corridor Accra–Ouagadougou. Sa croissance urbaine rapide, le stress climatique et les difficultés de gestion des services (eau, assainissement, déchets) exercent des pressions croissantes, inégalement réparties sur le territoire. L'atelier propose de lire le Grand Tamale comme une Biorégion façonnée par la vie quotidienne, les mobilités, les systèmes fonciers coutumiers et les dynamiques écologiques.

La question centrale de l'atelier :

« Comment le Grand Tamale peut-il croître comme un territoire unique où la vie quotidienne, les systèmes écologiques et les activités productives coexistent ? »

Quatre axes thématiques structurent le travail des équipes :

- Eau, assainissement et gestion des déchets : comment répondre aux enjeux croissants de raréfaction et de gestion de l'eau ?
- Espaces partagés et conception sensible au genre : comment renforcer les espaces collectifs et les identités locales ?
- Économie locale et emploi : comment développer des solutions frugales et transdisciplinaires au service de l'économie locale ?
- Apprentissage institutionnel : comment renforcer les capacités de planification des assemblées métropolitaines et municipales ?

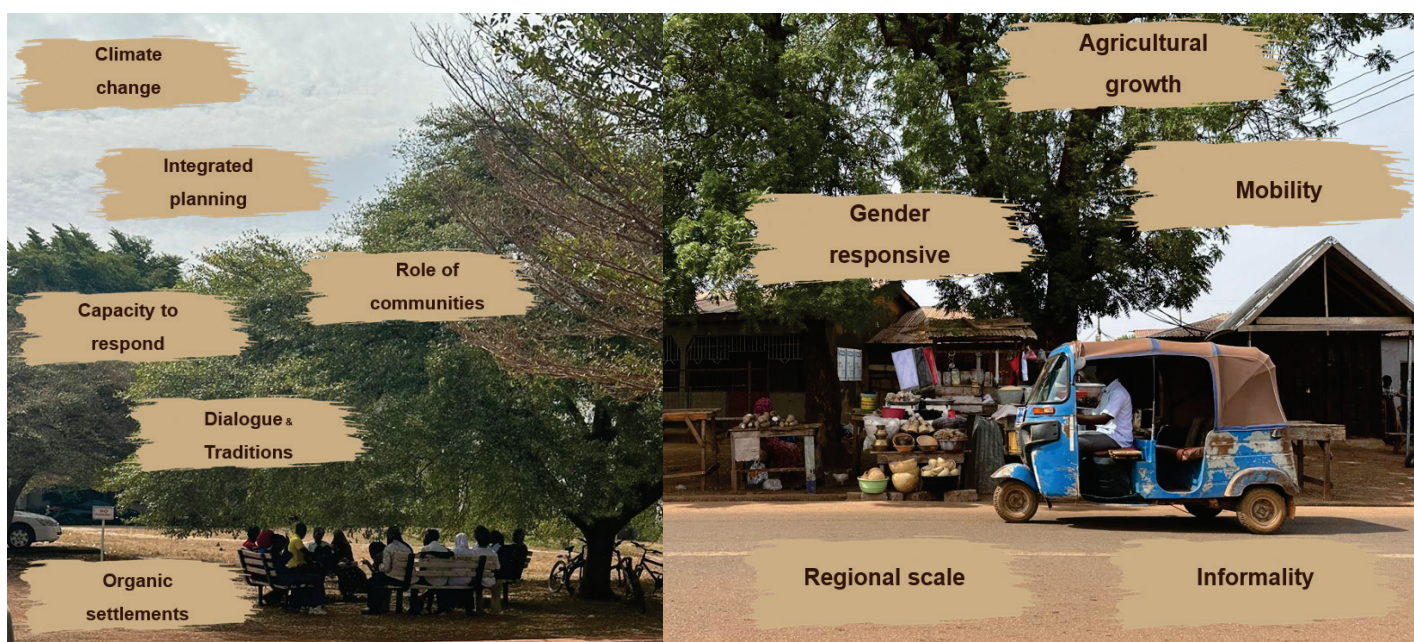
Calendrier des événements :

11 juin 2026 : Table ronde internationale préparatoire en ligne

29-30 juin 2026 Jours d'immersion : visites de terrain et rencontres avec les acteurs locaux

7 juillet 2026 : Restitution finale devant le panel de représentants du Grand Tamale

8-9 juillet 2026 : Sessions de travail et sur les propositions avec les représentants des 6 villes et le bureau d'étude chargé des documents d'urbanisme



5. Le budget prévisionnel 2026

LES ATELIERS INTERNATIONAUX

	REALISE 2021	REALISE 2022	REALISE 2023	REALISE 2024	BUDGET 2025	REALISE 2025	BUDGET 2026
Financement Ateliers Internationaux	186 877 €	182 659 €	79 113 €	311 167 €	77 635 €	36 518 €	294 162 €
- AFD - San Pedro	101 935 €	0 €					
- AFD - Tirana	73 098 €						
- AFD - Kampala	11 844 €						
- AFD - Campus/URB		33 168 €	76 832 €				
- AFD - Copar LAB/Campus		60 000 €					
- AFD - Cap Town		89 491 €					
- AFD - Hydrabad				19 264 €			
- Expertise France - Cameroun				154 001 €	4 435 €	4 435 €	
- FEXTE - Hydrabad			2 281 €	125 000 €	15 000 €	20 683 €	4 318 €
- CACP - Haïti				12 902 €			
- FICOL ou AESN - Haïti					0 €		
- Expertise France - Ukraine							
- URBA 2000 - Ukraine					10 000 €	10 000 €	
- Expertise France - Ghana					40 000 €		277 094 €
- OUADADA - Benin Porto Novo					8 200 €	1 400 €	12 750 €
- Erasmus +							
Financement Ateliers Nationaux	302 700 €	270 420 €	310 528 €	184 688 €	215 812 €	215 812 €	143 500 €
- Etablissement Public Foncier IF	50 000 €	50 000 €	50 000 €	60 000 €	50 000 €	50 000 €	50 000 €
- CA de Cergy-Pontoise	30 000 €	30 000 €	30 000 €	30 000 €	28 500 €	28 500 €	28 500 €
- Grand Paris Amenagement	40 000 €	30 000 €	15 000 €	15 000 €	15 000 €	15 000 €	0 €
- Conseil départemental du 95	30 000 €	20 000 €	30 000 €	20 000 €	0 €	0 €	0 €
- Ministère de la transition écologique	25 000 €	25 000 €	25 000 €	25 000 €	25 000 €	25 000 €	25 000 €
- Agence Française de Développement - AFD Réunion	127 700 €	16 435 €					
- AFD		62 693 €	94 628 €	2 000 €			
- Mayotte		36 292 €	35 900 €				
- URBA 2000			30 000 €		30 000 €	30 000 €	
- Région IDF							
- EPA La Défense				32 688 €	67 312 €	67 312 €	0 €
- Metropole du Grand Paris							40 000 €
Cotisations et autres produits divers	50 943 €	19 702 €	26 727 €	22 231 €	18 000 €	22 650 €	18 000 €
Cotisation Insitut CDC pour la Recherche							15 000 €
Cotisation des membres							3 000 €
Prospective pde partenariat puriannuel avec URBA 2000							
Autres produits	13 561 €	11 898 €	18 424 €	14 036 €	32 307 €	13 702 €	2 500 €
Aides à l'emploi	13 428 €	11 706 €	16 235 €	6 000 €		2 500 €	2 500 €
Produits financiers	133 €	192 €	2 189 €	1 849 €		1 566 €	
Divers produits (produits exceptionnel, régularisations)				6 186 €	32 307 €	9 635 €	
TOTAL DES PRODUITS	554 081 €	484 679 €	434 792 €	532 122 €	343 754 €	288 681 €	458 162 €
Frais liés aux ateliers	287 171 €	228 143 €	216 313 €	390 366 €	235 642 €	223 050 €	350 502 €
Total frais directs ateliers/missions	287 171 €	228 143 €	216 313 €	238 745 €	157 550 €	116 250 €	234 430 €
Total masse salariale par ateliers/missions				151 621 €	78 092 €	106 800 €	116 072 €
Coûts fixes de structure	252 152 €	244 099 €	275 817 €	87 214 €	178 655 €	138 811 €	96 091 €
Charges exceptionnelles				9 452 €			
TOTAL DES CHARGES	539 323 €	472 241 €	492 130 €	487 032 €	414 297 €	361 861 €	446 593 €
RESULTAT	14 758 €	12 438 €	-57 337 €	45 090 €	-70 543 €	-73 180 €	11 568 €

6. Les partenaires

Principaux partenaires en 2024-2025-2026



Soutien scientifique



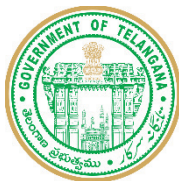
Territoires partenaires de l'atelier francilien



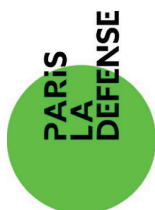
Yaoundé 2024



Hyderabad 2024



La défense 2025



Porto Novo – Projet AGEP



Ville de Lutsk, Ukraine 2025

